

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

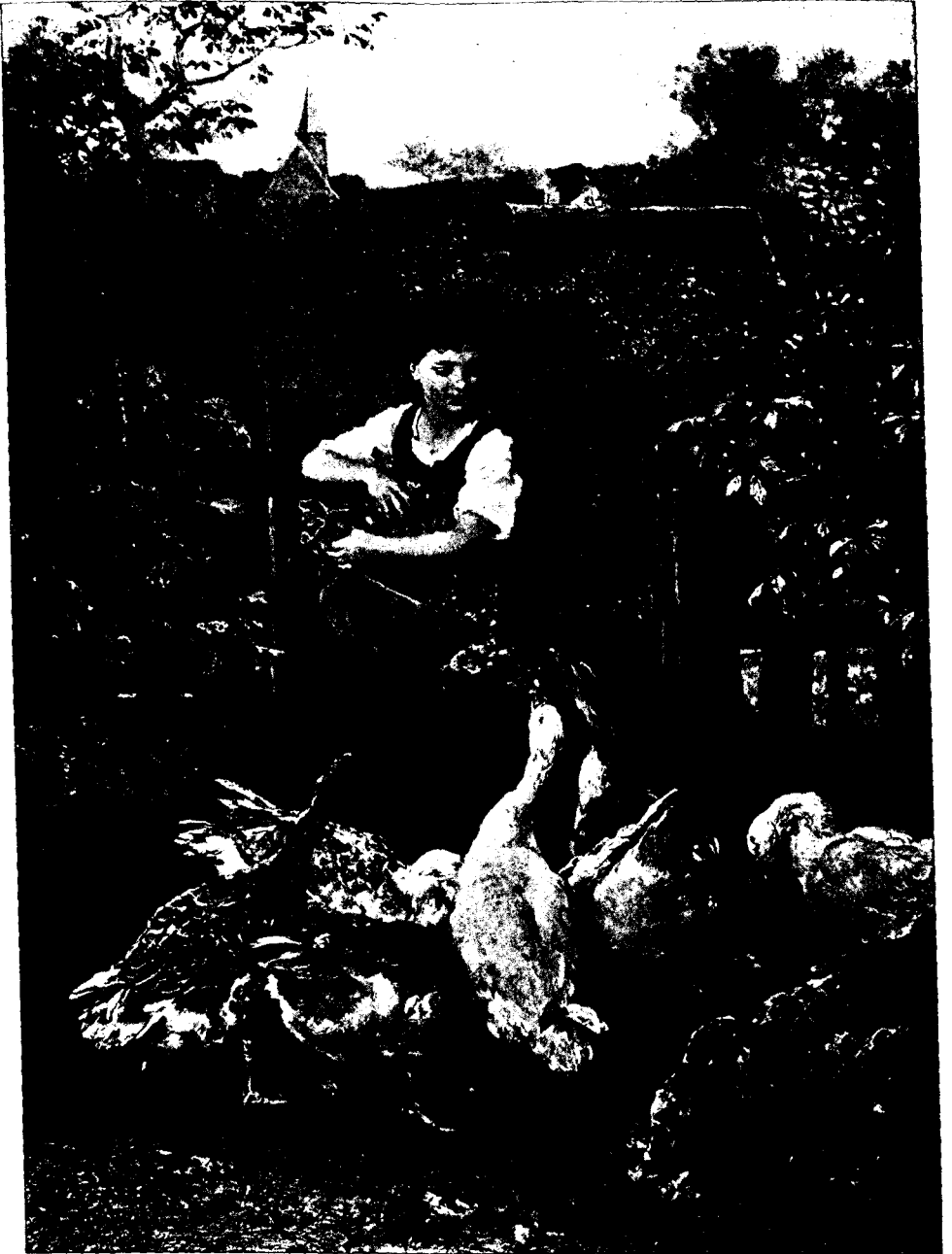
- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA 70
REVUE CANADIENNE
1900
DEUXIEME VOLUME

Tome XXXVIIIe de la collection.



LE GOUTER, d'après L. Knous

LA
REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE.

36^e ANNÉE

1900

DEUXIEME VOLUME.

Tome XXXVIII^e de la collection.

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
Montréal, Canada. #



JEANNE D'ARC A DOMREMY
STATUE PAR CHAPU
Musée du Luxembourg, Paris.



L' OUBLIÉ

LES COLONS DE VILLE-MARIE

(Suite)

II

M. de Maisonneuve ne s'était pas trompé. Les Iroquois ramenaient Elisabeth Moyen.

Assise au milieu du canot, entre les sauvages qui se courbaient sur
agitait une lé-



les rames, elle gère perche au bout de laquelle flottait un chiffon blanc. Elle était coiffée de feuillage, ses longs cheveux flottaient au vent. La joie rayonnait sur son visage ravagé

par les moustiques ; et toute baignée de larmes heureuses, elle envoyait mille saluts, mille tendresses à ses compatriotes inconnus.

Le canot semblait voler sur les eaux qui se teignaient de rose ; il traversa, sans presque dévier, le grand courant

et fut bientôt parmi les joncs et les glaïeuls qui abondaient au bord du fleuve.

Toutes les mains se tendirent vers la jeune fille ; mais un geste du capitaine du canot arrêta son élan.

L'Iroquois s'était levé, effrayant et superbe. Appuyé sur son aviron, il promena sur les Français son regard flamboyant, et dit avec une politesse étrange et hautaine :

“L'une de nos *capitainesses* avait adopté la jeune captive : elle en aurait fait la femme d'un grand chef. Mais pour faire plaisir à nos frères de Tiotiaki, ⁽¹⁾ nous avons ramené la Fleur couverte de rosée.

—C'est bien, répondit l'interprète Charles Lemoine, en mauvais iroquois. Pour faire plaisir à nos frères les Agniers nous allons leur rendre La Plume, leur vaillant chef.

Pendant ce temps, sur l'ordre de Maisonneuve, on tirait l'Iroquois de la prison du fort.

Un sourire de mépris plissa ses lèvres, lorsqu'il apprit qu'il était échangé contre la jeune Française.

—Les Visages-Pâles n'ont point d'esprit, dit-il : jamais une femme n'a valu un guerrier.

Malgré que, pour un sauvage, la prison soit pire que la mort, aucune émotion ne parut sur son visage pendant qu'on lui ôtait ses fers. Mais à peine eut-il recouvré la liberté de ses mouvements qu'il s'élança avec la merveilleuse légèreté qui lui avait valu son nom.

Impassibles comme des statues, les Iroquois l'attendaient, l'aviron à la main ; et le canot se perdit bientôt dans la brume dorée du soir.

III

Ceux qui étaient, cette nuit-là, de garde autour des habitations, avaient reçu les instructions de M. de Maisonneuve.

1) Nom iroquois de Montréal.

—Maintenant, dit le noble chef, vive Notre-Dame ! c'est le mot d'ordre pour cette nuit. Priez-la, mes braves. Nous sommes ici pour sa gloire et dans la multitude des voix qui crient vers elle, nous pouvons espérer qu'elle distingue les nôtres.

En dehors, de joyeuses clameurs retentissaient.

Soudain la porte extérieure s'ouvrit toute grande, et Claude de Brigeac parut radieux, glorieux, donnant la main à la jeune fille, à qui un groupe de Français faisait une sorte de triomphe.

Elle entra aussi timide, aussi craintive qu'une colombe tombée dans un nid d'aigles. Vis-à-vis de la porte, sur la cheminée, il y avait une statue de Marie, et cette vue apporta à la pauvre enfant une émotion nouvelle.

Comme si elle eût aperçu la Vierge elle-même, elle tomba à genoux et un flot de larmes jaillit de son cœur.

Elle avait vu massacrer ses parents, tout ce qu'elle possédait disparaître dans les flammes ; il ne lui restait plus sur terre que la protection de ces généreux inconnus qui l'avaient rachetée, et pourtant, ce qui dominait en son cœur à ce moment, c'était une reconnaissance inexprimable, le sentiment profond d'une protection maternelle et puissante.

Maisonneuve et ses hommes la regardaient silencieux, attendris.

Elle avait jeté son chapeau de feuillage, mais des brindilles de jonc et quelques feuilles sèches étaient restées dans ses longs cheveux emmêlés. C'est à peine si elle semblait avoir quinze ans. Son cou, son visage et ses mains avaient été si cruellement ravagés par les moustiques, que personne n'aurait pu dire si elle était jolie. Mais, lorsqu'elle se leva et remercia M. de Maisonneuve, chacun fut charmé de sa grâce modeste.

Son regard qui rayonnait de joie, de tranquille innocence, et ses paroles simples et vraies émurent tous les cœurs.

—Mon enfant, répondit le noble Maisonneuve, vous avez des droits sacrés à notre protection et, au besoin, nous mourrions tous pour vous défendre. Mais, sans la capture du chef iroquois, je n'aurais pu vous racheter, malgré toute ma bonne volonté. Il y a ici quelqu'un qui a plus de droits que moi à vos remerciements.

Maisonneuve avait pris le bras d'un homme au regard d'aigle, à la chevelure un peu fauve, à la taille droite, élancée, vigoureuse.

—M. Closse, dit-il, présentant le héros de Ville-Marie à la jeune fille. C'est lui qui a fait l'Iroquois prisonnier et, dans la lutte, il a été bien près de perdre sa chevelure.

Une bandelette de toile souillée de taches roussâtres, encore collée sur le front de Lambert Closse, à la naissance de sa forte chevelure, attestait que le danger avait été bien grand. Mais Élisabeth Moyen n'essaya pas de remercier son libérateur qui l'avait tranquillement saluée. Elle était trop émue pour pouvoir parler ; mais ses yeux fixés sur ceux de son libérateur disaient mieux qu'aucune parole sa reconnaissance, et la tendre pitié mêlée d'horreur qui l'avait saisie.

—Ce n'est rien, dit Lambert Closse, portant la main à son front avec une mâle insouciance. Ne pensez pas à cela, mademoiselle... il n'y paraîtra guère dans quelques jours ; pourtant l'Iroquois s'est cru bien sûr de son fait.

Il riait ; ses compagnons riaient aussi, mais les larmes roulaient brûlantes sur le visage de la jeune fille.

Dans son admiration, dans sa muette reconnaissance, il y avait quelque chose d'intense, d'infiniment sincère qui charmait et gênait le héros ; mais, dominant cette impression, il dit noblement :

—Vive Notre-Dame ! Nous l'avons bien priée pour vous, mademoiselle. C'est elle qui vous a ramenée.

“ Vive Notre-Dame ! répétèrent les hommes.

Une femme vêtue en religieuse et de la plus agréable physionomie entra en ce moment.

—Voici la Sœur Marguerite Bourgeois, dit Maisonneuve à Mlle Moyen.

La grande servante de Dieu embrassa joyeusement l'orpheline, et lui dit avec compassion :

—Mais, ma pauvre petite, vous devez être morte de fatigue et de faim. Est-ce que je l'emmène ? continua-t-elle, interrogeant Maisonneuve du regard.

—Pardon, sœur Marguerite, je crois que cette enfant sera mieux à l'hôpital qu'au fort, répondit le chef.

Ceux qui devaient monter la garde s'étaient retirés. Il ne restait plus dans la salle que Claude de Brigeac et Lambert Closse.

—Voulez-vous conduire Mlle Moyen à l'hôpital, et dire à Mlle Mance que je la lui confie ? demanda le gouverneur à ce dernier.

Et, souriant à la jeune fille qui avait appuyé sa tête fatiguée contre l'épaule de Marguerite Bourgeois :

—Vous savez, n'est-ce pas, dit-il, que Montréal a deux anges ?

Il était toujours défendu de sortir sans armes ; mais, ce soir-là, Lambert Closse examina l'amorce de ses pistolets avec une attention plus qu'ordinaire.

—Qui sait, si La Plume ne va pas tomber du faite de quelque arbre, murmura-t-il à l'oreille de Brigeac.

Mlle Moyen prit congé avec de grandes révérences et, sous la garde du major Closse, quitta le fort.

Sur le fleuve une bande violette fermait déjà l'horizon, mais une faible clarté flottait encore sur la montagne. Du fort à l'hôpital, il n'y avait guère que huit arpents et un grand calme régnait partout à Ville-Marie.

Portes et fenêtres étaient closes ; mais la flamme de l'âtre brillait à l'intérieur et la fumée de ces rudes foyers montait belle et douce dans l'absolue pureté de l'atmosphère.

Le major donnait la main à la jeune fille et marchait silencieux, attentif. Des rumeurs vagues, profondes, d'âpres et sauvages senteurs leur arrivaient de la forêt.

Elisabeth ne sentait plus sa lassitude.

Il lui semblait que l'herbe l'aurait portée... il lui semblait qu'elle aurait marché sans crainte, sans fatigue,

jusqu'au bout du monde, à côté de ce compagnon dont elle osait à peine regarder l'ombre, sur le bord du chemin.

Une joie étrange l'envahissait, la pénétrait, et comme pour exprimer cette joie divine qui débordait en larmes silencieuses, la voix du rossignol s'éleva tout à coup sous l'épaisse feuillée.



Ils avaient gravi le coteau ; ils étaient devant la palissade. Lambert Closse poussa la barrière ; ils traversèrent l'enclos, et le major frappa fortement à la porte toujours barricadée de l'hôpital.

Alors, regardant la jeune fille, il s'aperçut qu'elle pleurait.

—Pauvre enfant ! dit-il, avec la douceur pénétrante des forts, il faut avoir du courage. Puis, qui sait ce que l'avenir vous garde... j'ai vu de beaux jours qui avaient commencé par d'affreux orages.

Un guichet s'ouvrit à l'intérieur.

—Ah ! c'est vous, major ? dit une voix douce. Est-ce un blessé que vous nous amenez ?

—Je vous amène une orpheline dont vous allez devenir la mère, répondit sobrement Lambert Closse.

On souleva des barres de fer : la porte s'ouvrit toute grande et une femme à l'air noble s'avança souriante, un peu émue.

C'était l'héroïne de Ville-Marie— cette admirable Jeanne Mance, que M. Olier voyait en esprit *environnée de la lumière divine comme d'un soleil*.

Laure Conan.

(A suivre)



NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

LE RÉVÉREND PÈRE CHAUMONOT A DES ASSURANCES DE LA
BÉATITUDE DU R. P. FRÉMIN. ⁽¹⁾

“ C’est en priant pour le Père Frémin, peu de jours après sa mort, que le révérend père Jean Chaumonot, étant à l’autel, et disant ces paroles de l’évangile de la messe des Morts : *Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum*, entendit le Père Frémin qui lui dit distinctement : ‘ Ouy je vis, Ouy je vis, et je vivray éternellement, dans celui qui m’a donné l’être.’ Ce qui répandit une consolation admirable dans l’âme de ce bon Père, et ranima la foy dont il étoit déjà tout pénétré, et l’amour dont il étoit embrasé pour nôtre Seigneur dans la sainte Eucharistie.’ ⁽²⁾

Cette voix de son confrère défunt était-elle un avertissement de sa mort prochaine et le gage de la récompense qui attendait le fidèle serviteur qui avait si bien administré les talents du divin Maître ? Le récit suivant semble en donner l’assurance.

(1) Missionnaire chez les Iroquois depuis 1655 jusqu’à 1680, mort en 1691.

(2) (Annales de l’Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec. Année 1692, page 146.) Ce fait, déjà raconté par plusieurs auteurs, est cité dans une note du P. Rochemonteix, tome III, p. 365.

MORT DU RÉVÉREND PÈRE JEAN CHAUMONOT EN RÉPUTATION
DE SAINTETÉ. ⁽¹⁾

“ Le révérend Père Jean Chaumonot de la Compagnie de Jésus étoit mort le 21^e de février de l'année 1693, son nom seul rappelle le souvenir de sa sainteté, et toutes les personnes qui l'ont connu, ont admiré en luy ce qu'on a vû dans les plus grands Saints, vne humilité profonde, vne douceur inaltérable, vne charité sans borne, vn zèle infatigable, vne vnion continuelle avec Dieu, vne tendresse pour la très sainte Vierge qu'il inspiroit à tous ceux qui l'approchoient, en vn mot vne confiance en Dieu et vne foy vive qui luy ont fait opérer plusieurs miracles. C'est luy qui a fait bâtir le premier en Canada vne chapelle de Notre Dame de Lorette sur le modèle de la véritable Lorette qui est en Italie, en reconnaissance des grâces signalées qu'il reçut de la Mère de Dieu dans ce saint lieu étant encore jeune séculier. Il a beaucoup contribué à l'établissement de la confrérie de la sainte famille en ce païs, et il n'a rien négligé, de tout ce qu'il a crû devoir être glorieux à Dieu, et vtile au prochain. Les hurons, nos voisins ont été l'objet de ses soins fort longtemps, c'étoit sa mission favorite. Il étoit venu en Canada avec nos premières mères en 1639 et il auoit toujours conservé pour nôtre communauté vne affection singulière, que nous devons le prier de nous continuer dans le ciel, où l'opinion publique le place honorablement.

“ Il a écrit luy même sa vie par obéissance, et cette lecture peut faire juger de sa rare humilité, car il n'a rien omis de tout ce qu'il a pensé qui devoit donner vne basse idée de luy, il rapporte les aventures de sa jeunesse dans les termes les plus propres à le faire mépriser. Mais

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec. Année 1693, page 161.

comme la vraie humilité sçait reconnaître les dons de Dieu, et luy en rendre gloire, ce saint homme auoue aussy quantité de faueurs qu'il a reçues du ciel dont le récit fait admirer la bonté de Dieu et la fidélité de son serviteur."

Le P. Chaumonot mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Arrivé au Canada le 1^{er} août 1639, il s'était rendu immédiatement à la mission des Hurons. Durant sa longue carrière de cinquante-deux ans, il s'attacha à peu près exclusivement à la direction spirituelle de cette nation. Il ne quitte ses ouailles que sur l'ordre de ses supérieurs, et revient toujours avec joie auprès d'elles. L'histoire nous signale les absences suivantes du fidèle missionnaire de son poste de prédilection. Au commencement de son apostolat, il le quitte avec le P. de Brébeuf pour une courte mission chez les Neutres. Depuis le 19 septembre 1655, jusqu'au 23 avril 1658, il est en ambassade auprès des Iroquois d'Onnontagué. Plus tard, en 1662, il est envoyé à Montréal. Enfin, il dit un dernier adieu à ses Hurons bien-aimés, en 1691, pour aller à Québec, se préparer à la mort. ⁽¹⁾

*
* *

D'après les *catalogues* annuels de la mission des Jésuites au Canada, les Pères dont les noms suivent travaillèrent successivement à la mission de Lorette (l'Ancienne). Quant à ceux qu'on retrouve à la Jeune-Lorette, soit à la fin du XVII^e siècle, soit au commencement du XVIII^e, leur biographie figurera dans un chapitre subséquent. Outre

(1) Le P. Bouvart, supérieur de la mission du Canada, dans une lettre au Général, en date du 23 octobre 1693, résume en trois mots l'éloge du vénérable apôtre des Hurons. " Il s'illustra, dit-il, par ses remarquables travaux, par ses vertus et ses miracles." *Illustris admodùm summis et laboribus, et virtutibus et miraculis.*

le P. Chaumonot, qui y résida (à l'Ancienne-Lorette) en qualité de supérieur depuis la fondation de cette mission, en 1673, jusqu'en 1691, on y compte plusieurs missionnaires qui y séjournent durant une ou deux années pour y travailler au ministère, et surtout pour y étudier la langue huronne et les autres langues indigènes sous l'habile direction du P. Chaumonot.

Le Père François Vaillant de Gueslis, de la province de France, arrivé au pays en 1669, résida à Lorette depuis 1676 jusqu'à son départ pour le pays des Agniers, en 1678, où il devait remplacer le P. Bruyas ⁽¹⁾. Il s'y rendit en compagnie des Pères Pierre Raffeix, Jean de Lamberville et Jacques de Lamberville, qui, avec le premier, devait plus tard venir se remettre des rigueurs de son apostolat sous la tutelle de la madone de Lorette, auprès de laquelle il avait fait son noviciat de missionnaire. Repos bien mérité par ces ouvriers héroïques ; ⁽²⁾ car, chez les Iroquois, il fallait " être disposé à tout, à la mort autant qu'à une vie persécutée." ⁽³⁾ Le P. Vaillant y déploie un zèle des plus fructueux, baptisant en une seule année jusqu'à deux cent vingt personnes qui moururent peu après, sans compter un grand nombre d'autres qu'il dirigeait au Sault-Saint-François-Xavier, ⁽⁴⁾ à trois lieues de Montréal, pour les soustraire aux dangers du voisinage d'Orange et des mauvais exemples de leurs compagnons.

Le Père Vaillant revient à Québec, en 1685, pour exercer durant plusieurs années au collège les fonctions de ministre. En 1688, il est envoyé en ambassade auprès du

(1) Le supérieur de la mission de Québec écrivant au R. P. assistant demande des vœux de profès pour le P. Vaillant, qui abrège son cours de théologie, afin de se consacrer aux missions des sauvages. Il allègue dans ce but sa science des langues indigènes, et ses éminentes vertus. Les mêmes motifs avaient fait faire autrefois la même exemption pour le P. Daniel. (Lettre du P. D'Ablon, 25 oct. 1678.)

(2) Le P. Raffeix fut missionnaire à la Jeune-Lorette en 1699.

(3) Le P. Bruyas, *Relations*.

(4) Aujourd'hui Caughnawaga.

colonel Dongan, gouverneur de New-York. En 1692, on établit à Montréal une *résidence*, et il en devient le premier supérieur. La paix avec les Iroquois ayant été définitivement conclue en 1701, le P. Vaillant retourne à ses chères missions, travaillant pour le salut des âmes chez les Sénécas, de 1702 à 1707 ⁽¹⁾. Nommé de nouveau supérieur à Montréal en 1709, il quitte le Canada six ans plus tard en 1715, et meurt à Moulins, en France, le 24 septembre 1718.

Le P. Vaillant de Gueslis est remplacé en 1678, à Lorette, par le P. Claude Chauchetière, de la province d'Aquitaine, âgé à cette époque de trente-trois ans ⁽²⁾. Il était arrivé au pays l'année précédente, et devait passer un an à Lorette, sous la direction du P. Chaumonot pour se familiariser avec l'idiome des sauvages.

“ Dieu, écrivait-il, dans sa *narration annuelle* de la mission du Sault, m'ayant donné beaucoup de goût pour la langue hurone, qui est celle dont se servent les Iroquois pour prier, le R. P. Mercier, que je vis en France à la fin de décembre (1672) me donna les préceptes de cette langue que j'appris aussytost et me rendit capable de réciter le chapelet en huron, que je disois plustost en cette langue qu'en latin à cose de la consolation spirituelle que cette façon de prier Dieu me causoit.” En 1679, il est envoyé à la mission du Sault-Saint-Louis, où il travaille avec un zèle infatigable. Il a laissé une *Relation* ou *narration annuelle* de cette mission qui embrasse une période de dix-neuf années, depuis 1667, année de la fondation, à 1686 ⁽³⁾. Il eut également l'hon-

(1) Il y eut pour collaborateurs les Pères Jacques de Lamberville et Jean Garnier. “ Sans craindre la peine de mort prononcée contre eux par les sectaires de la Nouvelle-Angleterre, ils allèrent s'établir dans les cinq cantons, reprenant possession de ce sol ingrat où la parole de l'Évangile germait si péniblement.” (Rochemonteix, tome III, p. 304.)

(2) Il était né à Poitiers, le 7 septembre 1645.

(3) Cette relation fort intéressante était restée inédite jusqu'à la publication de l'ouvrage du P. de Rochemonteix. Elle se trouve au tome III, p. 641.

neur d'être le premier biographe de la vierge iroquoise, Catherine Tegak8ita, " la Geneviève de la Nouvelle-France." Peintre à ses heures, le P. Chauchetière nous a également laissé un portrait à l'huile de son illustre fille spirituelle.

En 1694, il se rend à la résidence de Montréal, où il demeure quinze ans, et meurt à Québec, en 1709.

Le P. Nicolas ⁽¹⁾ Potier, de la province d'Aquitaine, arrivé au Canada en 1678, séjourna à Lorette depuis 1679 à 1684. Il avait fait sa profession des quatre vœux le 15 avril 1679. Né à Chauny, ⁽²⁾ département de l'Aisne, en France, le 2 septembre 1642, il entra dans la compagnie de Jésus en 1661. Il avait successivement étudié à la Flèche, à Bourges, à Rouen, et enseigné, surtout les humanités et la rhétorique, à Bourges, à Nevers et à Orléans. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait eu recours à lui pour rédiger dans la langue de Cicéron la belle lettre adressée, en 1680, par les Hurons de N.-D. de Lorette au chapitre de Chartres, en reconnaissance de leur riche cadeau d'un reliquaire en argent, modelé sur la forme de la chemise de la sainte Vierge ⁽³⁾. Cette lettre a été traduite en français par le P. Jean de Lamberville, qui a tenu surtout à y imiter le style et les tournures des sauvages.

Le P. Nicolas Potier n'exerça pas ailleurs qu'à Lorette son apostolat auprès des indigènes. Nommé professeur d'éléments latins au collège de Québec, il travailla ensuite comme prédicateur durant les trois dernières années de sa vie, et mourut le 4 mai 1689, ⁽⁴⁾ âgé de quarante-six ans.

(1) Il est désigné dans les *Catalogues*, tantôt sous le prenom de Nicolas, tantôt sous celui de Jean.

(2) D'après le P. Sommervogel, il serait né à Nogent-le-Rotrou, en 1643.

(3) Voir MERLET, *Histoire des relations des Hurons et des Abnaguais du Canada avec N.-D. de Chartres*, chez Garnier, Chartres, 1858, p. 14. MARTIN, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 276.

(4) Le 2 mars 1689, d'après Sommervogel.

Les *catalogues* de 1679 à 1684 signalent aussi la présence à Lorette d'un frère coadjuteur, Jean Feuville, également de la province d'Aquitaine.

En 1683, le P. Pierre Cholenec, de la province de France, âgé de quarante-trois ans, est adjoint aux Pères Chaumonot et Nicolas Potier.

C'était déjà un missionnaire expérimenté, puisqu'il était arrivé au Canada en 1674, et s'était donné tout entier au ministère des sauvages de diverses tribus, réunis à Saint-François-Xavier du Sault. ⁽¹⁾

Parlant de cette mission, l'historien des Jésuites en la Nouvelle-France se demande : " Y eut-il même au Paraguay une réduction aussi fervente ? C'est là que s'épanouit cette charmante fleur d'innocence, la Geneviève de l'Amérique du Nord, Catherine Tégakouita, cueillie par la main de Dieu dans son premier parfum, à l'âge de 23 ans." ⁽²⁾ Or " ce beau résultat, ajoute le même auteur, était dû en grande partie au zèle industriel du P. Frémin et du P. Cholenec. Ce dernier était né dans le Lionais, pays de l'ancienne province de Bretagne. Mais rien dans son caractère ne rappelait le pays du *droit de bris et d'épave*. Nature aimable et sympathique, d'une innocence et d'une simplicité charmantes, facile à s'éprendre de tout ce qui était beau et élevé, il était tout entier, cœur et âme, à ses chères ouailles, et il en parlait avec ravissement dans ses lettres, toutes sans apprêt, d'un style aisé et correct, ne sentant jamais l'ancien professeur de rhétorique." ⁽³⁾

(1) Autrement dit *Sault-Saint-Louis*, au-dessus de la *Prairie de la Madeleine*, ainsi nommée d'après son premier concessionnaire, Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, un des Cent-Associés de la compagnie de la Nouvelle-France. Le P. Frémin, qui en fut le fondateur et le premier apôtre, avait appelé ce village *Saint-François-Xavier des Prés*.

(2) Ouvrage cité, tome II, p. 421.

(3) Même auteur, ouvrage cité, tome II, p. 423. Le P. Cholenec avait enseigné la rhétorique à Eu, de 1668 à 1670.

Le P. Cholenec a composé la vie de Catherine Tégakouita, dont il était le confesseur, travail utilisé par les *Lettres édifiantes* et par l'historien Charlevoix. Il a également écrit plusieurs lettres qui ont été récemment rééditées, à Cleveland, Ohio, E.-U., avec traduction anglaise en regard, dans le grand travail de R. G. Thwaites, intitulé *Jesuit Relations and allied Documents*. Dans une lettre écrite le 10 octobre 1675, au P. de Fontenay, à Nantes, il raconte d'une manière fort intéressante les détails de la fin ^{si} édifiante du P. Marquette, le découvreur du Mississipi.⁽¹⁾

Tel était l'ouvrier que le maître de la vigne envoyait cultiver le champ de Lorette de 1683 à 1689.

En 1687, le P. Philippe Pierson, de la province franco-belge, allait consacrer à la mission de Lorette la dernière année de sa vie. L'année suivante, il mourait à Québec, à l'âge de quarante-six ans.

Né à Ath, en Hainaut, le 4 janvier 1642, et entré dans la Compagnie en 1660, il avait étudié à Lille et à Douai, puis avait enseigné à Armentières, à Béthune et à Québec, où il était arrivé en 1666. Après avoir complété ses études de théologie dans cette dernière ville, sous le P. Claude Pijart, il fut ordonné prêtre, et envoyé à la Prairie de la Madeleine,⁽²⁾ puis à Sillery, pour y étudier les langues sauvages. Attaché en 1673 aux missions outaouaises, il les quitta en 1686, pour se rendre à Lorette l'année suivante. C'est durant son séjour à Saint-Ignace de Michillimakinac qu'il alla à la rencontre du convoi funèbre qui ramenait pieusement les restes du glorieux Marquette, d'abord provisoirement ensevelis par les deux compagnons du découvreur à l'embouchure d'une rivière

(1) Même auteur, ouvrage cité, tome III, page 606.

(2) C'est là que, d'après la *narration annuelle* du P. Chauchetière pour 1671, "le P. Pierson jeta les semences de la sainte famille en donnant quelques chapelets aux plus anciens chrestiens et chrestiennes."

qui porte son nom. C'est aussi de là qu'il écrivit plusieurs lettres relatives aux missions de cet endroit, lettres dont les *Relations inédites* ont publié des extraits intéressants. ⁽¹⁾

Le P. Pierson avait partagé avec les Pères Frémin et Bruyas l'honneur d'être des premiers prédicateurs de l'Évangile chez les Iroquois d'Onnéiout. Il y fut envoyé avec ses deux compagnons comme plénipotentiaire après la conclusion de la paix. C'est le village de Gandavac qui reçut les prémices de leur apostolat. C'est là aussi que fut bâtie la première chapelle. Le sang du P. Jogues, qui "y eut la tête cassée," dit la *narration annuelle*, y faisait germer la semence du christianisme.

En 1689, le P. Jacques de Lamberville devient missionnaire à Lorette sous le P. Chaumonot. D'après les *catalogues annuels* de la compagnie, il y séjourne jusqu'en 1691. Frère du P. Jean de Lamberville, qui rendit de si éminents services à l'Église et à la Nouvelle-France par l'influence civilisatrice et pacifiante qu'il exerça sur ses ouailles, les Iroquois, le P. Jacques, comme son frère aîné, avait choisi le Canada pour théâtre de son zèle apostolique. Né à Rouen, en 1644, et entré au noviciat des Jésuites en 1661, il avait enseigné à Alençon, à Amiens, à Compiègne et à Hesdin, et, ses études théologiques terminées à Bourges, il était venu au Canada en 1675. Envoyé sans retard à la mission des Mohawks ⁽²⁾, il eut la gloire de convertir à la foi de Jésus-Christ la vierge iroquoise, Catherine Tégak8ita. Il travailla chez les Agniers jusqu'en 1681 ⁽³⁾. Puis il devint l'assistant de son frère à Onnontagué jusqu'à la destruction des

(1) Tome II, page 124.

(2) La tribu des Mohawks est la même que celle des Agniers. Les Anglais et les Hollandais les désignaient sous le premier nom, et les Français sous le dernier. C'est le premier qui a prévalu et qui a cours aujourd'hui.

(3) Voir *Extrait d'une lettre écrite par le Père, de Gannagagé chez les Agniers, le 6 mai 1676.* (*Jesuit Relations and allied Documents*, tome XL, p. 178).

missions iroquoises en 1687. Après avoir travaillé durant une année comme chapelain au fort Frontenac, il demande en 1688 d'être nommé professeur de sixième et de cinquième au collège de Québec. L'ancien professeur de belles-lettres et de rhétorique croyait, sans doute, avoir oublié chez les Iroquois les préceptes de Quintilien et les périodes de Cicéron.

On ne jugea pas opportun de seconder son dessein, puisqu'on le remit au ministère plus paisible des sauvages de Lorette. Il devait, trois années plus tard, retourner auprès de ses chers néophytes, qu'il retrouvait en grand nombre au Sault-Saint-Louis ⁽¹⁾. Il y mourut le 18 avril 1711, "consumé de travaux et de pénitences," dit Charlevoix ; puis l'historien ajoute : "C'était un des plus saints missionnaires de la Nouvelle-France." ⁽²⁾

En 1688, le *catalogue annuel* signale la présence à l'Ancienne-Lorette du P. François Fontenoy, de la province de Lyon, en même temps que les Pères Chaumonot et Jacques de Lamberville. Outre cette simple mention, les documents consultés pour cette étude ne donnent aucun détail sur ce missionnaire.

Le Nestor des missionnaires de la Nouvelle-France, le vétéran de cette vaillante phalange, le vénérable Père Chaumonot va bientôt disparaître de la scène, où, durant cinquante ans, il a été une des figures proéminentes, et où il a joué un rôle des plus efficaces pour le bien des âmes. L'année 1691 voit arriver à l'Ancienne-Lorette, pour le seconder et, quatre années plus tard, lui succéder comme supérieur de la mission, le P. Michel Germain du Couvert ⁽³⁾. Il devait y consacrer, tant à l'Ancienne-Lorette qu'à la Jeune, dix-sept années d'un ministère

(1) Rochemonteix dit que ce fut en 1689.

(2) *Hist. de la Nouvelle-France*, tome I, p. 575.

(3) Ce nom se lit dans quelques documents *De Couvert*.

éminemment fructueux, comme le prouvera un chapitre subséquent de cette étude.

Réservant pour le chapitre qui traitera des missionnaires des Hurons au XVIII^e siècle, les notes biographiques de ceux d'entr'eux qui, comme le P. du Couvert, ont été missionnaires à la *Jeune-Lorette*,⁽¹⁾ la courte notice suivante sur le P. Julien Garnier, supérieur de la mission de l'Ancienne-Lorette de 1692 à 1694, terminera le présent chapitre.

A Lorette "la mission marchait en très bon train," écrivait le P. Chaumonot à la date du 8 décembre 1687. Mais Lorette était devenue un lieu de pèlerinage qui attirait beaucoup de colons; parmi eux se glissaient les trafiquants, et ainsi l'eau-de-vie pénétra dans le village, et avec l'eau-de-vie, la perversion des bonnes mœurs. "Le village est maintenant fort détraqué, souillé d'ivrognerie et d'impureté," écrivait le même père. Cet apôtre, vieux, cassé, devenu l'ombre de lui-même, n'était plus capable alors de protéger son troupeau contre l'invasion des liqueurs fortes. Ses supérieurs auraient dû le retirer plus tôt de ce poste dans l'intérêt de la mission; ils ne le firent pas par un sentiment très respectable de vénération à l'égard d'un des plus anciens et des meilleurs ouvriers du Canada; ce fut une faute. Heureusement que le *détraquement* fut de courte durée, car le P. d'Ablon, supérieur général des missions de la Nouvelle-France, comprenant qu'il y allait du salut de cette petite chrétienté, en retira la direction au P. Chaumonot, vers la fin de 1691. Le P. Garnier le remplaça.

"Le P. Julien Garnier était arrivé très jeune à Québec, à l'âge de 19 ans, pour y professer la grammaire et s'y préparer, par l'étude des langues du pays, aux missions sauvages. Il avait, en effet, des aptitudes rares pour les

(1) Les Pères Pierre de Lagrènee et Pierre Millet.

langues ; il en parlait trois purement : le huron, l'algonquin et l'iroquois. En outre, il ne manquait ni de dévouement ni de générosité ⁽¹⁾. Tout cela ne suffit pas pour relever une mission *détraquée*. Cet honneur était réservé à un apôtre assez peu connu, un des plus complets cependant de la Nouvelle-France, le P. Michel de Couvert." ⁽²⁾

Le P. Julien Garnier, né à Saint-Brieuc, le 6 janvier 1643, entra chez les Jésuites, à Paris, en 1660, et vint à Québec immédiatement après son noviciat. Après avoir étudié la théologie sous le P. Jérôme Lalemant, ⁽³⁾ il fut ordonné prêtre en 1668, ⁽⁴⁾ et envoyé aussitôt chez les Iroquois, où il resta jusqu'en 1685. Forcé, ainsi que les autres missionnaires, de quitter cette mission, il se rendit d'abord à Saint-Louis-du-Saut, puis de là, à Lorette. En 1694, il retourna au Saut, et mourut le 13 janvier 1730, à Québec, où son grand âge le força de se retirer en 1728. ⁽⁵⁾

Cette trop longue étude consacrée à la biographie des missionnaires de l'Ancienne-Lorette semblera peut-être un hors-d'œuvre au lecteur attentif au titre plus spécial de cette monographie. D'un autre côté, il était difficile de laisser dans l'oubli ces figures sympathiques qui, groupées autour du Père Chaumonot, et vouées comme lui au ministère des Hurons et au culte de la madone de Lorette, forment des anneaux importants dans la chaîne des ouvriers apostoliques appelés à la culture

(1) Le P. Julien Garnier était chargé de la mission des Tsomontouans, chez les Iroquois, la plus ingrate de toutes. Et cependant tel était son zèle qu'il parvenait à baptiser la plus grande partie des mourants. (Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 169.)

(2) Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 393.

(3) Il avait fait ses deux années de philosophie avant d'entrer au noviciat.

(4) Il fut le premier jésuite ordonné prêtre au Canada.

(5) Le Père Julien Garnier était frère du célèbre bénédictin Dom Julien Garnier.

de cette vigne sauvage, et qui ont par là acquis le droit de paraître à leur rang dans la généalogie spirituelle des Loretains du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

Ce droit, ils l'ont acquis au prix de bien des sacrifices ; car, s'ils n'ont pas été jugés dignes de donner à leurs frères la preuve de la plus grande charité en versant leur sang pour leur salut, chacun d'eux a pu invoquer un titre indéniable à leur reconnaissance en répétant avec l'Apôtre : " J'ai fait un grand nombre de voyages et j'ai couru divers périls : périls sur les rivières, périls de la part des païens, périls dans les déserts, périls sur la mer, périls parmi les faux frères. J'ai souffert toutes sortes de peines et de fatigues, les veilles fréquentes, la faim, la soif, le froid, la nudité." ⁽¹⁾

(1) Saint Paul, II^e Epître aux Corinthiens, XI, 26.

L St-G. Lindsay, Ptre.

(A suivre)



L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE

DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

(1844)

(Suite)

CHAPITRE HUITIEME

L'ARRIVÉE.

Un terrain plus ou moins bien clôturé; des animaux qui brouettent un maigre pâturage; quelques chaumières, véritables huttes éparses, d'où s'échappe un peu de fumée, déroulent aux regards des Sœurs, la patrie d'adoption.

Le cœur bat, la vue veut embrasser tout le cercle de l'horizon à la fois; mais à droite, à gauche, le pays n'est pas davantage accidenté; la monotonie règne partout. . . La rivière a peu de largeur, parfois très rapide et surtout sinieuse. En approchant du terme, les canots semblent plus légers. Croyant en accélérer la course, les missionnaires prennent en mains les avirons de relais et se mettent en frais de ramer. . . L'heure de l'arrivée est si lente à sonner!

On s'arrête devant le fort de Pierres. Sir George Simpson est là, il vient à bord. Gentil et gracieux comme à Lachine, au 24 avril, il invite les missionnaires à descendre chez lui et à y demeurer jusqu'au lendemain, afin de faire prévenir Monseigneur Provencher.

Si près du port, à vingt-cinq milles. . . on remercie le gouverneur, et, pour une dernière fois, on quitte le rivage. Le jour décline, les ombres enveloppent les côtes stériles. Comme dans la nature, le silence règne dans l'embarcation; les avirons tombent en cadence sur l'onde, tantôt paisible, tantôt écumante. La lune est montée, comme une reine, dans la voûte étoilée; c'est toute une cour aérienne, dont la splendeur descend dans la val-

lée. Cependant le miroitage des eaux a dessiné quelques ombres. Les flèches aiguës de quelques édifices peut-être? ou le toit de quelques splendides habitations? Nullement. Il ne peut y en avoir à cette époque sur les bords de la rivière Rouge; mais voyez ces deux blanches tours qui se dressent devant vous... Vous le devinez à peine, mes Sœurs, mais vos hommes, en arrière, et tout l'équipage, disent avec joie: C'est l'église, l'église! Oui, c'est l'église, la cathédrale, l'évêché et ses dépendances; enfin çà et là quelques habitations. C'est Saint-Boniface, le centre de vos désirs!

L'action de la rame s'accélère davantage encore... puis elle se ralentit et cesse entièrement: c'est la rive désirée!... Il est nuit, une heure vient de sonner sous les toits où l'on repose. Contemplez à loisir, à la faveur des feux du firmament, ce qu'il y a de poétique pour vous, mes Sœurs... Ah! vous ne l'ignorez pas, c'est l'immolation, le sacrifice!!! Sœur Valade et ses compagnes voudraient attendre l'aube sous la tente, afin de ne pas interrompre le sommeil du vénérable évêque; mais les bateliers ont laissé au fort de Pierres tout l'équipement, et d'ailleurs, ils ont faim.

Poussant leurs embarcations sur la grève, d'un bond ils ont franchi la distance et jeté l'éveil dans l'évêché. Messieurs Lafèche et Bourassa ne veulent point se laisser devancer; ils prennent aussi eux, la direction du palais épiscopal. Monseigneur Provencher est surpris, mais comblé de joie; il se hâte...

Accompagné de monsieur Maynard, prêtre missionnaire, on le voit se diriger vers le rivage, portant un petit fanal. A la faveur de cette faible lumière, il cherche sa famille religieuse. Il ignore encore l'accident arrivé à la sœur Lagrave, il en est stupéfait et lui témoigne une paternelle sympathie; puis l'on prend tous ensemble le chemin de l'évêché. L'heureux Pasteur s'empresse de tout mettre à leur disposition; et la bonne Ursule, ménagère à nulle autre semblable, se multiplie pour faire éprouver à chacun les bienfaits d'une obligeante hospitalité.

Enfin Monseigneur Provencher souhaite un bon repos aux Sœurs, et les engage, vu leurs fatigues, à le prolonger le plus tard possible. Un prêtre les attendra pour dire la sainte messe;

mais à six heures du matin, nos bonnes religieuses se hâtent de revêtir leur saint habit qu'elles ont quitté à regret, pour faire le voyage, et se rendent à l'église, où elles s'offrent de nouveau à Dieu, avec la sainte Victime.

La Sœur Valade informe la Supérieure de la maison mère de Montréal, de ce bienveillant accueil.

“ St-Boniface, 25 juin 1844.

“ Très chère Mère,

“ Nous sommes arrivées au terme de notre voyage, après
 “ avoir passé un mois et vingt-huit jours sur les grèves. Ven-
 “ dredi dernier, le 21 courant, à une heure du matin, nous avons
 “ touché Saint-Boniface, notre terre promise ardemment dé-
 “ sirée.

“ Au fort de Pierres, nous reçûmes à bord la visite du gou-
 “ verneur Simpson, qui nous invita à nous reposer à ce poste.
 “ jusqu'au lendemain, se proposant de faire informer Monsei-
 “ gneur Provencher, qui voulait organiser une réception. Les
 “ honneurs nous touchaient peu. Nous nous empressâmes de
 “ remercier et de repartir.

“ Monseigneur, qui comptait sur un courrier, ne pensait guère
 “ à nous cette nuit-là. Messieurs Laflèche et Bourassa mirent
 “ pied à terre pour aller lui annoncer notre arrivée. Le saint
 “ évêque est venu aussitôt nous recevoir, bien satisfait de notre
 “ empressement à nous rendre. Malgré son désir de réunir
 “ toute la population de Saint-Boniface pour venir au-devant
 “ de nous, il n'aurait pu que difficilement réaliser ce projet. Les
 “ chasseurs étaient partis pour les prairies.”

Sœur Lagrave donne aussi quelques détails :

“ Pour moi, on me transporta, dès notre arrivée, dans la cham-
 “ bre de réception de l'évêché, où l'on m'étendit sur un sofa. Le
 “ lendemain, on me fit deux béquilles. Je puis avec ces soutiens
 “ me rendre à la sacristie qui est de plain-pied. De ce lieu j'en-
 “ tends la sainte messe.

“ Vous aurez de l'indulgence pour ma lettre, je suis obligée
 “ d'admettre des visiteuses, des femmes du pays; elles viennent

“ dix ou douze à la fois, leurs visites sont très longues, elles tiennent peu à l'étiquette; aussi lorsqu'elles se retirent, ai-je le temps d'écrire deux ou trois lignes que d'autres arrivent; à leur départ je reprends ma plume, mais on accourt encore, il faut bien se faire toute à tous.”

Le jour même de l'arrivée de ces missionnaires, Monseigneur Provencher voulut les conduire lui-même chez les bourgeois de la Compagnie résidant au fort Garry. Le lendemain ces messieurs rendirent visite aux Sœurs, tout enchantés d'avoir fait leur connaissance; ils leur témoignèrent beaucoup de sympathie, se proposant de leur confier leurs jeunes filles pour les faire instruire.

Des Sœurs Grises à Saint-Boniface! c'est un événement. Tous veulent les voir, leur parler; elles paraissent si bonnes, répondent à chacun avec bienveillance, on se sent à l'aise avec elles.

Le premier dimanche, 23 juin, Monseigneur Provencher voulut les introduire à son peuple. A cette fin, il prit occasion de son retour, pour faire une entrée pontificale dans son église. Toutes les familles que l'on pouvait compter à Saint-Boniface dans le moment se pressaient sur la place publique. Au joyeux carillon des cloches, le clergé sortit pour se rendre à l'évêché et bientôt parut le pieux Pontife, entouré de ses prêtres. Après lui venaient les Sœurs Grises escortées et suivies des femmes et des jeunes filles du pays. On entre dans le lieu saint, l'auguste prélat est conduit à son trône et les religieuses trouvent des places d'honneur devant la balustrade du chœur. Après une profonde adoration, le vénérable pasteur s'adresse à ses chères ouailles, il veut leur faire part de la joie de son âme; c'est le “ Nunc dimittis ” du saint vieillard Siméon qu'il fait entendre. Ses vœux sont accomplis. Voici des Sœurs de la Charité, des mères pour ceux qui souffrent et en même temps des institutrices pour les enfants. De sa voix forte et vibrante, le pieux pontife entonne l'hymne de l'action de grâces (le “ Te Deum ”) que les prêtres continuent en chœur, les Sœurs alternant avec eux. C'est dans un sentiment commun de sainte joie et de foi profonde que le très saint sacrifice est célébré. Comme les premiers chrétiens,

tous n'ont qu'un cœur et qu'une âme, dans cette assemblée sainte, pour louer et bénir le Seigneur.

Après l'office divin, les Sœurs sont reconduites par le bon peuple à l'évêché; elles accueillent avec une humble affabilité toutes ces démonstrations, et se conforment à l'usage du pays, qui est de toucher la main à chacun. Elles embrassent les femmes et caressent leurs enfants.

Enfin la foule se dissipe, et nos fondatrices entrent dans leurs appartements. Monseigneur Provencher n'avait pu faire bâtir un couvent sans s'être préalablement assuré de l'acquiescement des religieuses à venir s'établir à Saint-Boniface. Ainsi à l'heure présente n'a-t-il à offrir temporairement à celles-ci qu'une maison presque en ruine qu'il va faire réparer. Le bon évêque l'avait fait construire pour lui-même; mais il ne put l'habiter que quelques années, comme le raconte agréablement monsieur l'abbé Dugas dans la vie qu'il a écrite du Monseigneur Provencher.

“ Durant l'année 1828, Monseigneur Provencher pensa à se construire un logement un peu plus convenable que celui qu'il habitait depuis 1818.

“ La récolte de cette année est excellente, écrivait-il à Québec, j'en profite pour commencer à me bâtir une maison de pierre. Notre maison de bois, quoique assez grande, est peu solide et très froide. Je vais tâcher d'en bâtir une assez grande et assez solide pour qu'elle puisse servir longtemps.

“ Je ne suis pas sûr si ma bourse est assez pleine pour commencer ces travaux. La pierre n'est pas proche, ce sera la plus grande dépense. Je voudrais la faire pour hiverner dans l'année prochaine.”

“ Il n'y avait point de carrière connue dans le pays, ajoute l'historien du saint évêque; il fit ramasser la pierre le long des grèves de la rivière Rouge. Il invita ensuite les colons à venir donner des jours de corvée pour la charroyer sur place, en se servant de bateaux qu'on trainait avec de longues cordes. Mais lorsque la pierre fut toute rendue, il manquait une chose essentielle pour construire la maçonnerie: on n'avait point de chaux. Personne n'avait encore essayé d'en faire. Monseigneur crut

qu'une espèce de terre grisâtre, dont les gens se servent pour fermer les joints des maisons en bois, suffirait pour lier les pierres, et donner aux murs assez de solidité. Il remplaça donc la chaux par la glaise. Malheureusement, il s'aperçut un peu tard que ce ciment ne valait rien, et qu'il eût mieux valu attendre pour s'en procurer un meilleur.

“ Quand cette maison fut terminée, en 1830, et qu'il vit le peu de succès de son entreprise, il se promit bien de ne jamais recommencer un semblable ouvrage. Aussitôt qu'il pleuvait, l'eau délayait cette terre sans consistance, s'ouvrait des voies dans la maçonnerie, qui se lézardait de tous côtés. Durant l'hiver ces murs mal joints garantissaient moins du froid que sa maison en bois, et lorsque cette terre se séchait, il s'en échappait toujours une poussière qui salissait tout dans la maison. Elle ne put être habitée que quelques années.”

Cette ruine que le pauvre évêque fait restaurer, les sœurs grises l'accepteront bien volontiers avec le contentement d'être chez elles. Elles passeront encore quelques jours à l'évêché, le temps ne sera pas perdu. Le soin de la sacristie devient l'objet de leur attention; elles ont remarqué que les ornements et le linge d'autel ont besoin de plus d'un point d'aiguille, elles se mettent à l'action.

Elles portent également la main aux préparatifs pour le départ de monsieur l'abbé Bourassa, qui a fait le voyage avec elles. Monseigneur Provencher l'envoie porter secours à monsieur Thibault, zélé missionnaire du lac Sainte-Anne. Elles ont en outre le loisir, en ces quelques jours, de prendre une connaissance plus ample de leur nouveau pays, et de s'initier à ses usages.

* * *

(A suivre)

LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(Suite)

RÉCIT.

Jolliet passa les cinq premiers mois de l'année 1673 à Michillimakinac ou dans les environs, recueillant des renseignements des Sauvages et dressant, d'après leurs indications, des cartes probables de la partie plus ou moins connue des régions qu'il devait traverser, avec noms de peuples et de bourgades et autres annotations. Son séjour à Michillimakinac lui fournit aussi l'occasion de se familiariser davantage avec la langue huronne, très différente de la langue algonquine, malgré certains points de ressemblance.

La mission de Sainte-Marie, établie sur la rive sud du Sault du même nom, entre le lac Huron et le lac Supérieur, n'était éloignée que de deux ou trois jours de navigation de la mission de Michillimakinac. On y avait fait quelques défrichements, et plusieurs Français y avaient fixé leur résidence. C'est là, sans doute, que Jolliet dut aller recruter les canotiers dont il avait besoin pour compléter son équipage. Il est regrettable que les noms des cinq héros obscurs qui accompagnèrent Jolliet et Marquette dans leur voyage si rempli de difficultés et de périls n'aient pas été conservés. Il est certain cependant que l'un des deux pieux et fidèles canotiers qui furent témoins de la mort du Père Marquette sur la rive solitaire du lac Michigan, en 1675, faisait partie de l'expédition conduite par Jolliet. (1)

(1) Voir " Relations inédites," édition Douniol, vol. II, page 291 et page 318.

Ces canotiers étaient Pierre Porteret et Jacques. Lequel des deux partagea les hasards et les dangers du voyage de 1673? C'est ce que personne ne peut dire. Il est permis de supposer que Pierre Moreau dit la Taupine, que l'on retrouve en 1675 au pays des Illinois, faisait aussi partie de l'expédition. On a déjà lu les noms de Porteret et de Moreau dit la Taupine dans la liste des Français présents à la cérémonie de la prise de possession du lac Supérieur, le 14 juin 1671.

DÉPART DES EXPLORATEURS.

“ Nous ne fûmes pas longtemps à préparer notre équipage, dit le P. Marquette, quoique nous nous engageassions en un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée; du blé d'Inde avec quelque viande boucanée furent toutes nos provisions, avec lesquelles nous nous embarquâmes sur deux canots d'écorce, M. Jolliet et moi, avec cinq hommes bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise.

“ Ce fut donc le dix-septième jour de mai 1673 ⁽¹⁾ que nous partimes de la Mission de Saint-Ignace, Michillimakinac, où j'étais pour lors; la joie que nous avons d'être choisis pour cette expédition animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avons à ramer depuis le matin jusqu'au soir; et parce que nous allions chercher des pays inconnus, nous apportâmes toutes les précautions que nous pûmes, afin que si notre entreprise était hasardeuse, elle ne fût pas téméraire.

“... Surtout je mis notre voyage sous la protection de la sainte Vierge Immaculée, lui promettant que si elle nous faisait la grâce de découvrir la grande rivière, je lui donnerais le nom de la Conception, et que je ferais aussi porter ce nom à la pre-

(1) Nous citons ici le texte de l'édition Douniol du récit du P. Marquette; nous croyons cependant que cette date du 17 mai est inexacte. La version Thévenot et le manuscrit du collège Sainte-Marie donnent le 13 mai comme la date du départ de Michillimakinac. Il est vrai que, dans le manuscrit du collège Sainte-Marie, quelqu'un a biffé le chiffre 3 pour le remplacer par un 7; mais rien ne paraît justifier cette substitution.

mière Mission que j'établirais chez ces nouveaux peuples, ce que j'ai fait de vrai chez les Illinois."

Voilà donc les voyageurs partis, faisant "jouer joyeusement les avirons" sur le détroit de Makinac et cette portion du lac Michigan qui conduit à la baie Verte. Ils entrent bientôt dans la rivière Maloumine (aujourd'hui appelée Menominee), sur le côté ouest de la baie, et se rendent aux bourgades de la nation de la Folle-Avoine, où des missionnaires de la Compagnie de Jésus ont déjà prêché l'Évangile.

La folle avoine qui croît en ce pays, dans les petites rivières, sans qu'il soit besoin de la semer, laisse flotter ses épis à la surface de l'eau. Le grain mûrit ainsi et est recueilli dans les canots par les indigènes, qui portent le nom même de la plante particulière à leur région.

Les "peuples de la Folle-Avoine" tâchent de dissuader les voyageurs de continuer leur route, et leur disent mille choses effroyables qui ne les ébranlent pas un instant. "Après leur avoir fait prier Dieu et leur avoir donné quelque instruction," le missionnaire se sépare d'eux, et tous les voyageurs se embarquent dans leurs canots pour se rendre au fond de la baie Verte (appelée alors baie des Puans, comme nous l'avons dit), où les Pères jésuites ont déjà une mission régulièrement établie.

"La baie a environ trente lieues de profondeur et huit de large en son commencement; elle va toujours se rétrécissant jusque dans le fond, où il est aisé de remarquer la marée, qui a son flux et reflux réglé presque comme celui de la mer."

Marquette fait un peu d'herborisation pendant que Jolliet fait de l'hydrographie et indique sur sa carte le chemin parcouru.

Les voyageurs quittent la baie pour entrer dans une rivière, très belle à son embouchure et d'une onde tranquille, qui s'y décharge entre deux rives bordées de roseaux. "Elle est pleine d'outardes, de canards, de sarcelles et d'autres oiseaux qui sont attirés par la folle avoine dont ils sont fort friands."

La rivière devient ensuite difficile ; des rochers à fleur d'eau, des courants affolés, des remous imprévus rendent la navigation dangereuse. Mais les canotiers sont habiles ; quelques rapides sont heureusement franchis et l'on arrive le 7 juin au bourg des Maskoutens, c'est-à-dire des peuples de la Nation du Feu. C'était le centre de la mission appelée " Saint-Jacques de Machkoutench " par le Père Allouëz. Le bourg était alors habité par des Maskoutens, des Miamis et des Kikabous.

" C'est ici, dit le Père Marquette, le terme des découvertes qu'ont faites les Français, car ils n'ont point encore passé plus avant. . .

" Nous ne fûmes pas plutôt arrivés que nous rassemblâmes les anciens, M. Jolliet et moi. Il leur dit qu'il était envoyé de la part de Monseigneur notre Gouverneur pour découvrir de nouveaux pays, et moi de la part de Dieu pour les éclairer des lumières de l'Évangile."

La place où se tenait la réunion était ornée d'une grande croix où l'on avait suspendu des ex-voto à la mode indienne : des peaux de bêtes entièrement blanches, des ceintures teintes en vermillon, des arcs et des flèches. La situation de la bourgade était très pittoresque, et la foule avide de voir et d'entendre les Français plus pittoresque encore. Jolliet était-il éloquent? . . . En tout cas il y avait là tout ce qu'il fallait pour faire naître le " mens divinior," le souffle plus divin dont parle le poète.

Jolliet termina son discours en demandant deux guides pour sa route, et en accompagnant sa prière d'un présent. On accorda " très-civilement " les deux guides demandés, et l'on fit cadeau aux explorateurs d'une natte pour servir de lit.

C'était le 9 juin 1673. Le lendemain, 10 juin, les guides demandés — deux Miamis — prirent place dans les embarcations des voyageurs, " à la vue d'un grand monde, qui ne pouvait assez s'étonner de voir sept Français, seuls, et dans deux canots, oser entreprendre une expédition si extraordinaire et si hasardeuse."

On n'était plus qu'à quelques semaines, quelques jours peut-être, du mystérieux Meschacébé. (1) Il fallait maintenant atteindre la rivière Miskonsing (Wisconsin), laquelle devait, d'après les renseignements recueillis par Jolliet, se jeter dans le grand fleuve.

Les embarcations s'engagèrent dans un pays de petits lacs et de marais au milieu duquel on devait suivre le cours de la rivière appelée depuis Rivière-aux-Renards ou des Outagamis. Cette rivière était chargée de folle avoine, et il eût été impossible aux Français d'en reconnaître le chenal sans le secours des deux Miamis. Ceux-ci conduisirent les voyageurs jusqu'à un portage de 2700 pas, (2) qu'ils les aidèrent à franchir en transportant les canots; après quoi ils s'en retournèrent, les laissant seuls, sans guides, dans ce pays inconnu où nul Européen n'avait encore pénétré. Les explorateurs étaient arrivés sur les bords de la rivière Wisconsin.

IV

Plusieurs fois il nous est arrivé de nous demander quelles étaient les impressions de Jolliet dans les circonstances émouvantes qui marquèrent son grand voyage historique, et plusieurs fois aussi nous nous sommes pris à regretter la perte du journal qui devait les raconter. La parfaite communauté d'aspirations et de croyances de Jolliet et de Marquette, les liens étroits de race, d'éducation et d'amitié qui les unissaient, permettent cependant de conclure à une similitude au moins relative de ces impressions. Écoutons donc la parole émue du missionnaire pour y découvrir le sentiment et la pensée de l'explorateur.

(1) Mescha Cébé, — Metcha Sibou, — Mitchi Sibi, — Michi Sipi, — Mississipi : — Grande Rivière. Dans le mot Meschacébé, il faut prononcer le *ch* doux, comme le *sh* anglais.

(2) Cet endroit est encore appelé Portage par les Américains. Il est situé dans le comté de Columbia, au sud des comtés de Marquette et de Green Lake, dans l'État du Wisconsin.

Nous avons vu que les voyageurs avaient remarqué, au centre de la bourgade des Mascoutins, une grande croix à laquelle les Sauvages avaient suspendu des ex-voto ; d'un autre côté les deux guides qui les avaient conduits jusque sur les bords de la rivière Misconsing avaient quelque connaissance du christianisme et leur avaient témoigné une grande complaisance. On avait donc jusque-là voyagé en pays connu ou en pays ami. Au départ des deux Miamis, l'isolement dans lequel ils se trouvaient, lui et ses compagnons, fit naître chez Marquette un vague sentiment d'appréhension. " Nous quittons donc, dit-il, les eaux qui vont jusqu'à Québec, à quatre ou cinq cents lieues d'ici, pour prendre celles qui nous conduiront désormais dans les terres étrangères. Avant de nous embarquer, nous commençons tous ensemble une nouvelle dévotion à la sainte Vierge Immaculée, que nous pratiquâmes tous les jours, lui adressant des prières particulières pour mettre sous sa protection et nos personnes et le succès de notre voyage ; et après nous être encouragés les uns les autres, nous montons en canots."

Le Misconsing est large, mais la navigation en est difficile, à cause des bancs de sable qui en obstruent le cours ; un grand nombre d'îles couvertes de vignes émergent de ses flots ; sur ses bords, tantôt ombragés par des chênes, des noyers et des tilleuls, tantôt simplement couverts d'un tapis de verdure, on aperçoit des chevreuils et des vaches, qui passent par troupeaux. Les voyageurs sont aidés dans leur navigation par le courant, qui est parfois assez rapide. Chaque soir ils s'arrêtent pour camper sur la rive déserte.

Arrêtons-nous nous-mêmes un instant pour contempler le tableau qu'offre alors ce groupe de Français, si sublimes de courage, de désintéressement, de virile simplicité.

Au fond de la plupart des expéditions qui marquèrent les commencements des diverses colonies des deux Amériques, on trouve, à un degré plus ou moins accusé, l'idée du lucre, de la domination, de l'ambition d'arriver à des jouissances vulgaires. Combien est dégagée de toute préoccupation analogue l'âme

des explorateurs que nous voyons faire halte sur ce rivage inconnu du nouveau monde ! Le missionnaire s'entretient familièrement avec ses compagnons ; il parle de la douce France, qu'il a quittée pour aller à la conquête des âmes, du Christ Jésus dont il est le disciple et l'apôtre ; il parle de cette créature privilégiée qu'il vénère entre toutes, dont l'âme, blanche comme la corolle des lis, n'a jamais été flétrie par la moindre souillure. Jolliet note les observations géologiques de l'un de ses canotiers, qui a quelque expérience des mines ; armé de son astrolabe, le chef de l'expédition interroge le ciel, où se détache, lumineuse, cette " faucille d'or " dont parle le poète, qu'un " moissonneur de l'éternel été " a négligemment jetée " dans le champ des étoiles." Fils de Québec, sa pensée doit se reporter souvent vers cette ville au panorama inoubliable où demeure sa famille, vers ce nouveau gouverneur à si grande allure que Louis XIV vient d'envoyer au Canada, et à qui il doit rendre compte de son exploration. Tous font la prière " en commun " et méditent sur le suprême voyage qui est le terme de toute vie humaine.

On campe ainsi trois ou quatre fois encore, sous le ciel bleu ou à l'abri des canots renversés ; on répète chaque soir les observations astronomiques ; et enfin, après avoir parcouru quarante lieues sur cette rivière Misconsing, — Jolliet ayant noté 42 degrés et demi d'élévation, — on entre dans le Mississippi " avec une joie qui ne se peut exprimer."

C'était le 17 juin 1673, — un samedi, — un peu plus d'un mois après le départ de Michillimakinac.

Les frères canots d'écorce semblent perdus sur ce grand fleuve aux eaux lentes et profondes. Les voyageurs sont pénétrés de la solennité de leur rôle. Une date nouvelle est inscrite aux fastes de l'histoire. Le tableau est éblouissant, et l'on comprend qu'il ait inspiré à l'un de nos poètes une des plus belles productions de la muse canadienne. " Jolliet, Jolliet, — s'écrie le barde de Lévis, —

..... Quel spectacle féérique
Dut frapper ton regard quand ta nef historique
Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu."

Ce spectacle émeut les savants comme il inspire les poètes. L'abbé Verreau compare Marquette au doge de Venise se mariant avec l'Adriatique ; il nous fait voir le missionnaire, l'aurole au front, prenant possession du fleuve mystérieux au nom de la religion et le consacrant à la Vierge Immaculée.

La rivière Wisconsin tombe dans le Mississipi entre les États du Wisconsin et de l'Iowa, un peu au-dessus de Dubuque. Les voyageurs descendirent le cours majestueux de la rivière, dominés par le spectacle de la riche et vigoureuse nature qui s'offrait à leurs regards, et aussi par un silence solennel qu'ils craignaient eux-mêmes de troubler. Pendant huit jours aucune figure humaine n'apparut à leurs yeux. Étaient-ils bien éveillés ? Cet enchantement d'une navigation sans obstacle, au milieu d'un pays où s'épalaient les splendeurs de la plus admirable végétation, devait-il durer ? Ils descendaient chaque soir sur la rive pour y allumer un feu et préparer leur repas. Les rêts qu'ils avaient apportés avec eux leur permettaient de se procurer en abondance des poissons dont quelques-uns offraient des " singularitez " notées aussitôt par les explorateurs avec d'autres observations relatives à la faune et à la flore.

Après s'être un peu délassé en marchant sur la grève, on reprenait les embarcations et on regagnait le large pour ne pas être exposé à des surprises. Dans chaque canot, ancré pour la nuit, un homme se tenait éveillé afin de pouvoir signaler l'approche du danger, et aussi de pouvoir faire contrepoids aux mouvements inconscients des dormeurs, car un déplacement de poids, même peu considérable, suffit pour faire chavirer immédiatement un canot d'écorce.

Le fleuve a toujours un cours doux et paisible ; sa direction sud-sud-est indique qu'il doit se jeter non dans la mer Vermeille, ouvrant la voie à la mer de Chine, comme on l'espérait, mais dans le golfe du Mexique, ou peut-être plus à l'est, au-dessus de la Floride. Les voyageurs constatent que le pays montagneux des régions supérieures s'est affaissé peu à peu ; au 42^e degré, il n'y a plus que des collines peu élevées ; les îles sont couvertes

de beaux arbres ; on voit “ des chevreuils et des vaches, des outardes et des cygnes sans ailes, ” — les cygnes quittant leurs plumes à cette saison dans ce pays.

Au 41^e degré (41 degrés, 28 minutes), les voyageurs commencent à voir des animaux d'autres espèces, notamment des “ pisikious ” ou bœufs sauvages. Par la description qui suit, on reconnaît aisément le buffle des prairies, presque entièrement disparu de nos jours. (1)

Nous appelons les pisikious “ bœufs sauvages ”, dit le Père Marquette, “ parce qu'ils sont bien semblables à nos bœufs domestiques ; ils ne sont pas plus longs, mais ils sont près d'une fois plus gros et plus corpulents ; nos gens en ayant tué un, trois personnes avaient bien de la peine à le remuer. Ils ont la tête fort grosse, le front plat et large d'un pied et demi entre les cornes, qui sont entièrement semblables à celles de nos bœufs, mais elles sont noires et beaucoup plus grandes. Ils ont sous le col comme une grande falle, qui pend en bas, et sur le dos une bosse assez élevée. Toute la tête, le col, et une partie des épaules sont couverts d'un grand crin comme celui des chevaux. C'est une hure longue d'un pied, qui les rend hideux, et, leur tombant sur les yeux, les empêche de voir devant eux. Le reste du corps est revêtu d'un gros poil frisé, à peu près comme celui de nos moutons, mais bien plus fort et plus épais ; il tombe en été, et la peau devient douce comme du velours. C'est pour lors que les Sauvages les emploient pour s'en faire de belles robes qu'ils peignent de diverses couleurs. La chair et la graisse des pisikious est excellente et fait le meilleur mets des festins. Au reste, ils sont très méchants, et il ne se passe point d'année qu'ils ne tuent quelque Sauvage. Quand on vient les attaquer, ils prennent, s'ils le peuvent, un homme avec leurs cornes, l'envoient en l'air, puis ils le jettent contre terre, le foulent des pieds

(1) Un bon spécimen de buffle a été transporté, en 1896, dans l'île d'Anticosti, l'ancienne seigneurie de Jolliet, aujourd'hui la propriété de M. Henri Menier, de Paris. Il vient, nous a-t-on dit, du Nord-Ouest canadien. Nous ne lui avons pas trouvé l'air farouche de ses congénères illinois d'autrefois.

et le tuent; si on tire de loin sur eux ou de l'arc ou du fusil, il faut, sitôt le coup parti, se jeter par terre et se cacher dans l'herbe; car s'ils aperçoivent celui qui a tiré, ils courent après et le vont attaquer. Comme ils ont les pieds gros et assez courts, ils ne vont pas bien vite pour l'ordinaire, si ce n'est lorsqu'ils sont irrités. Ils sont épars dans les prairies, comme des troupeaux; j'en ai vu une bande de quatre cents."

Dans sa lettre du 10 octobre 1674, Jolliet dit: "Les bœufs ou buffles s'y voient (dans le pays des Illinois) comme aux Iles, partout et en quantité. J'en ai vu et compté jusques à 400 ensemble dans une prairie, mais l'ordinaire est d'en voir trente ou quarante. La viande en est excellente."

Poursuivant leur course dans une direction sud et sud-sud-ouest, les voyageurs atteignent la hauteur de 41 degrés et jusqu'à 40 degrés et quelques minutes. Ils ont parcouru plus de soixante lieues depuis qu'il naviguent sur la grande rivière, et toujours le même silence mystérieux les entoure.

HALTE DE PEOUAREA. — RIVIÈRE DES MOINES.

Enfin, le 25 juin, — un dimanche, — ils aperçoivent des pistes d'homme sur la rive droite de la rivière. Le rêve va enfin s'évanouir; mais que va être la réalité?

On raconte qu'un voyageur naufragé dans une île déserte, et qui y avait vu, sans la moindre frayeur, plusieurs animaux de l'aspect le plus farouche, se prit un jour à trembler en découvrant les traces des pas d'un homme dans sa solitude. C'est que l'homme, lorsqu'il est méchant, est plus à craindre encore que les animaux féroces.

Le moment était solennel. Écoutons encore l'historien du voyage:

"... Le 25 juin, nous aperçûmes sur le bord de l'eau ⁽¹⁾ des pistes d'homme, et un petit sentier assez battu qui entraînait dans

(1) Sur la rive ouest du Mississipi, immédiatement au-dessous de l'embouchure de la Rivière-des-Moines. (Carte de Jolliet.)

une belle prairie. Nous nous arrêtâmes pour l'examiner, et jugeant que c'était un chemin qui conduisait à quelque village de Sauvages, nous prîmes résolution de l'aller reconnaître. Nous laissons donc nos deux canots sous la garde de nos gens, leur recommandant bien de ne pas se laisser surprendre, après quoi M. Jolliet et moi entreprîmes cette découverte assez hasardeuse pour deux hommes seuls, qui s'exposent à la discrétion d'un peuple barbare et inconnu. Nous suivons en silence ce petit sentier, et après avoir fait environ deux lieues, nous découvri- mes un village sur le bord d'une rivière, et deux autres sur un coteau écarté du premier d'une demi-lieue. Ce fut pour lors que nous nous recommandâmes à Dieu de bon cœur, et ayant imploré son secours, nous passâmes outre sans être découverts, et nous vîmes si près que nous entendions même parler les Sauvages. Nous crûmes donc qu'il était temps de nous découvrir, ce que nous fîmes par un cri que nous poussâmes de toutes nos forces, en nous arrêtant sans plus avancer. A ce cri les Sauvages sortent promptement de leurs cabanes, et nous ayant probablement reconnus pour Français, surtout voyant une Robe- Noire, ou du moins n'ayant aucun sujet de défiance, puisque nous n'étions que deux hommes et que nous les avions avertis de notre arrivée, ils députèrent quatre vieillards pour nous venir parler, dont deux portaient des pipes à prendre du tabac, bien ornées et empanachées de divers plumages. Ils marchaient à petit pas, et, élevant leurs pipes vers le soleil, ils semblaient lui présenter à fumer, sans néanmoins dire aucun mot. Ils furent assez longtemps à faire le peu de chemin depuis leur village jusqu'à nous. Enfin, nous ayant abordés, ils s'arrêtèrent pour nous considérer avec attention. Je me rassurai en voyant ces cérémonies qui ne se font parmi eux qu'entre amis, et bien plus quand je les vis couverts d'étoffe, (1) jugeant par là qu'ils étaient de nos alliés. Je leur parlai donc le premier, et je leur demandai qui ils étaient ;

(1) Ces vieillards ainsi députés vers Marquette et Jolliet durent se parer pour la circonstance de ces étoffes dont aucun autre Illinois ne faisait usage.

ils me répondirent qu'ils étaient Illinois ⁽¹⁾ et pour marque de paix, ils nous présentèrent leur pipe pour pétuner. Ensuite ils nous invitèrent d'entrer dans leur village, où tout le peuple nous attendait avec impatience."

Un vieillard se tenait debout à la porte de la cabane où les deux Français devaient être reçus. Les mains tendues vers le soleil, il s'écrie, en voyant arriver les étrangers; "Que le soleil est beau, Français, quand tu viens nous visiter; tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes."

On pénètre alors dans la cabane du chef où beaucoup de monde s'était déjà rendu. Selon le cérémonial ordinaire, on se met à fumer le calumet, à pétuner, pendant que les acclamations populaires, formulées à demi-voix, arrivent aux oreilles des étrangers.

Pendant, le bruit de cette visite extraordinaire s'était répandu à quelque distance. Le grand capitaine de tous les Illinois envoya prier les deux Français de se rendre dans son village — la bourgade de Peoüarea — pour "tenir conseil" avec lui. Nous y allâmes en bonne compagnie, dit le Père Marquette, car tous ces peuples qui n'avaient jamais vu de Français chez eux, ne se lassaient point de nous regarder. Ils se couchaient sur l'herbe le long des chemins, ils nous devançaient, puis ils retournaient sur leurs pas, pour venir nous voir encore; tout cela se faisait sans bruit et avec les marques d'un grand respect."

La bourgade de Peoüarea était considérable. Elle était située sur la rive droite d'une petite rivière qui se jette dans le Mississipi à la frontière sud-est de l'État de l'Iowa. Cette rivière était la Moïngouena, dont, par corruption, on a fait Rivière-des-Moines. Au-dessous du mot "Peoüarea", Jolliet a écrit sur sa carte: "300 cabanes, 180 canots de 50 pieds de long." Les bourgades voisines étaient: Moïngouena (ou Illinois), Aton-tanta, Pana, Maha et Paoütet.

(1) *Illinioueck* ou *Illinois*,—hommes, hommes supérieurs. Ils formaient une sorte de confédération de cinq ou six tribus, parmi lesquelles on remarquait les Peoüareas et les Moïngouenas. Le Père Marquette avait déjà rencontré des Illinois à sa mission du Saint-Esprit, au lac Supérieur. Ils parlaient une langue dérivée de l'algonquin.

Une autre bourgade appelée Peoüarea (Peoria) était située sur la rivière des Illinois.

Le capitaine général, accompagné de deux vieillards, reçut les visiteurs avec solennité, les invitant à entrer dans sa cabane et à pétuner avec son calumet qu'il avait préalablement tenu élevé vers le soleil.

“ Voyant tout le monde assemblé en silence, dit le missionnaire, je leur parlai par quatre présents que je leur fis. Par le premier je leur disais que nous marchions en paix pour visiter les nations qui étaient sur la rivière jusqu'à la mer. Par le second je leur déclarai que Dieu qui les a créés avait pitié d'eux, puisque après tout ce temps qu'ils l'ont ignoré, il voulait se faire connaître à tous ces peuples ; que j'étais envoyé de sa part pour ce dessein, que c'était à eux à le reconnaître et à lui obéir. Par le troisième, que le grand capitaine des Français leur faisait savoir que c'était lui qui mettait la paix partout et qui avait dompté l'Iroquois. (1) Enfin, par le quatrième, nous les priions de nous donner toutes les connaissances qu'ils avaient de la mer et des nations par lesquelles nous devions passer pour y arriver.

“ Quand j'eus fini mon discours, le capitaine se leva, et tenant la main sur la tête d'un petit esclave qu'il nous voulait donner (2), il parla ainsi : “ Je te remercie, Robe-Noire, et toi, Français, — s'adressant à M. Jolliet, — de ce que vous prenez tant de peine pour nous venir visiter ; jamais la terre n'a été si belle ni le soleil si éclatant qu'aujourd'hui ; jamais notre rivière n'a été si calme, ni si nette de rochers, que vos canots ont enlevés en passant ; jamais notre pétun n'a eu si bon goût, ni nos blés n'ont paru si beaux que nous les voyons maintenant. Voici, mon fils, ce que je te donne pour te faire connaître mon cœur ; je te prie d'avoir pitié de moi et de toute

(1) Apres des Sauvages de l'Amérique du Nord, c'était l'éloge suprême que l'on pût faire d'un homme que de dire qu'il avait su vaincre l'Iroquois. Le Père Alloué avait tenu le même langage aux nations réunies à Sainte-Marie du Sault le 14 juin 1671.

(2) Ce petit esclave avait alors neuf ans. (Lettre de Louis Jolliet du 10 octobre 1674.)

“ ma nation. C’est toi qui connais le Grand Génie qui nous a tous faits. C’est toi qui lui parles et qui écoutes sa parole. De-
 “ mande-lui qu’il me donne la vie et la santé, et viens demeurer
 “ avec nous pour nous le faire connaître.” (1) Cela dit, il mit le petit esclave proche de nous, et nous fit un second présent, qui était un calumet tout mystérieux, dont ils font plus d’état que d’un esclave. Il nous témoignait par ce présent l’estime qu’il faisait de monsieur notre Gouverneur, sur le récit que nous lui en avons fait; et par un troisième, il nous priait, de la part de toute sa nation, de ne pas passer outre, à cause des grands dangers où nous nous exposions.”

Le discours du grand chef de Peoüarea n’était certes pas dépourvu de beautés; on pouvait y reconnaître les traits caractéristiques de l’éloquence des indigènes de l’Amérique du Nord aux jours d’hospitalité: des images, de la poésie, du sentiment, — surtout de la générosité et de la déférence, — tout cela manié avec adresse et d’une façon insinuante.

Le “ conseil ” fut suivi d’un repas somptueux, où figuraient quatre mets “ qu’il fallut prendre avec toutes leurs façons.”

Le premier était un plat de sagamité (blé d’Inde, eau et graisse) servi dans un crâne de bison. Le second consistait en trois poissons servis dans des assiettes de bois. Pour le troisième, on apporta un grand chien, que l’on venait de tuer et de faire cuire, mais que l’on retira aussitôt en constatant la répugnance des convives. Le quatrième mets était un morceau de bœuf sauvage bien gras.

Le maître des cérémonies, armé d’une sorte de cuiller (ossement tiré de la tête d’un bison), faisait manger les hôtes “ comme on ferait manger un petit enfant ”, par petites bouchées ou peu à la fois.

Aussitôt le festin terminé, les étrangers commencèrent la visite du village, qui était d’au moins trois cents cabanes. Sur leur chemin ils rencontrèrent des hommes qui occupaient dans la

(1) Ce discours ne se trouve pas dans l’édition Thévenot du récit du P. Marquette.

tribu une situation, exceptionnelle. Marquette en parle en ces termes: " Je ne sais par quelle superstition quelques Illinois, aussi bien que quelques Nadoyessis, étant encore jeunes, prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur vie. Il y a du mystère; car ils ne se marient jamais (tandis que la plupart des Illinois sont polygames), et font gloire de s'abaisser à faire tout ce que font les femmes. Ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuvent se servir que de la massue, et non pas de l'arc ni de la flèche qui sont les armes propres des hommes. Ils assistent à toutes les jongleries et aux danses solennelles qui se font à l'honneur du calumet. Ils y chantent, mais ils n'y peuvent pas danser. Ils sont appelés aux conseils, où l'on ne peut rien décider sans leur avis. Enfin par la profession qu'ils font d'une vie extraordinaire, ils passent pour des manitous, c'est-à-dire pour des génies ou des personnes de conséquence."

Les voyageurs remarquèrent aussi des femmes encore jeunes, et d'autres plus âgées, à qui l'on avait coupé le nez ou les oreilles. On leur dit que ces femmes n'avaient pas été sages et que c'étaient leurs maris qui les avaient ainsi mutilés.

" Pendant que nous marchions par les rues — continue le missionnaire — un orateur haranguait continuellement pour obliger tout le monde à nous voir sans nous être importun; on nous présentait partout des ceintures, des jarretières et autres ouvrages faits en poil d'ours et de bœuf, et teints en rouge, en jaune et en gris. Ce sont toutes les raretés qu'ils ont. . . Nous couchâmes dans la cabane du capitaine, et le lendemain nous primes congé de lui. . . Il nous conduisit jusqu'à nos canots avec près de six cents personnes, qui nous virent embarquer, nous donnant toutes les marques qu'ils pouvaient de la joie que notre visite leur avait causée."

Ernest Gagnon.

(A suivre)

LE COMTE DE NICOLET AUTREFOIS

PREMIER ARTICLE.

Les modestes notes que nous soumettons aujourd'hui aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE ne constituent pas une œuvre de haute intelligence; elles sont réunies pour la première fois, voilà tout.

L'histoire plaît, de quelque manière qu'elle soit écrite, disait Pline le Jeune, il y a dix-huit cents ans, et nous croyons bien qu'il entendait par cette expression que la moindre localité peut encore avoir de l'attrait, historiquement, aux yeux des intéressés, tout ainsi que l'empire d'Alexandre captive les savants et les philosophes adonnés aux études plus vastes. Le charme que chacun de nous découvre dans les choses de son entourage, dès qu'elles lui sont expliquées est, en bref, ce que doit éprouver l'homme qui promène ses méditations sur un grand territoire et contemple une longue série de siècles enchaînés les uns aux autres par des événements qu'il pèse et analyse afin de comprendre la marche de l'humanité. Tous ne peuvent pas entrer dans cette mesure; la plupart d'entre nous ne savent se mouvoir que dans un horizon borné, et c'est toujours ce petit pays qui forme portion de notre existence. Nous sommes enclavés dans ses limites; il nous parle plus directement que n'importe quel autre. Si nous le regardons parfois d'un œil quasi indifférent, c'est que le passé dont il a enfoui les secrets ne nous a pas été révélé. Ceci est tellement vrai que, dans les lieux où un historien a travaillé, il existe une sorte de fierté locale dont on s'aperçoit à la première rencontre: les habitants citent des noms, des faits anciens qu'ils sont heureux de connaître et de communiquer aux visiteurs. Les pages de l'écrivain deviennent légendes, elles tiennent la place de la prétendue tradition, qui n'a jamais existé parce que la mémoire des hommes est inhabile à transmettre au delà de trois générations certains détails

frappants, et quant à un ensemble quelconque, il n'y faut pas songer le moindrement. Le récit couché sur le papier est indispensable; sans lui, rien ne se conserve, rien ne nous reste de la vie de nos ancêtres. L'histoire écrite est une révélation, d'après le mot de Michelet. Les hommes ayant accompli un acte, disparaissent et c'est à peine si leurs enfants s'en souviennent; les petits-fils n'en savent rien — alors un chercheur ranime les temps passés et les rend consultables par l'écriture. L'attachement au sol natal, si fort chez les peuples de France, si remarquable parmi les Canadiens-Français, est un sentiment de possession, il n'a rien d'élevé, il procède des âpres besoins qui entourent notre existence comme individus, mais l'amour de la patrie dans le sens moderne est une expansion de ce premier instinct, il est inspiré par la révélation mentionnée plus haut. L'engourdissement natif fait place aux émotions des siècles écoulés qui s'emparent de nous; la lecture nous ouvre les territoires environnants notre milieu. L'esprit se perdait dans le vague, le voilà qui se fixe, rayonne, voyage, s'agrandit, ne mâche plus à vide, a de quoi se repaître et, au lieu de végéter, se développe, s'ennoblit, traverse les temps, parcourt l'espace, abandonne la vie éphémère et restreinte de l'animal pour goûter des jouissances inconnues. Si vous voyez un habitant du comté de Nicolet qui cause de l'histoire de cette région, c'est un homme à double faculté: il ajoute à sa valeur personnelle ce que les autres ne savent pas — tout le monde lui en témoigne de l'admiration. N'est-ce pas un avantage pour cet homme?

L'histoire plaît, de quelque manière qu'on la raconte. Il n'y a rien de petit dans ce qui nous concerne. Appuyé sur ces deux axiomes, nous procédons.

* * *

L'automne de 1535 Jacques Cartier, parti de Québec pour explorer le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, remarque qu'il découvrit "un grand lac et plaine du dit fleuve, large d'environ cinq ou six lieues et douze de long." Il n'en dit pas davantage.

Sur des cartes dressées peu d'années après ce voyage, on voit que le lac avait reçu le nom d'Angoulême, à cause probablement d'une branche de la famille royale de France qui s'appelait ainsi. En 1525 Verrazano, pour le même motif, l'avait imposé à un territoire situé sur les côtes de l'Atlantique.

Faute de pouvoir trouver un chenal, ou plutôt craignant de s'échouer bien que l'*Emérillon* ne jaugeât que quarante tonneaux, Cartier laissa ce navire au bas des îles de Sorel et poursuivit sa course en barque. C'était le 28 septembre; il revint le 4 octobre, ayant visité la montagne de Montréal, et mit à la voile pour Québec où il passa l'hiver.

Lors de sa première visite au Canada (1603), Samuel de Champlain était accompagné de François Gragé, sieur du Pont, appelé LePont, Dupont, Pontgragé, (1) qui traitait aux Trois-Rivières et au lac en question depuis cinq ou six années déjà et, par conséquent, servait de guide à l'explorateur envoyé par Henri IV pour décrire la contrée. Le samedi 28 juin, raconte Champlain, " nous partimes des Trois-Rivières et vinmes mouiller l'ancre à un lac où il y a quatre lieues (2). Tout ce pays, depuis les Trois-Rivières jusqu'à l'entrée du dit lac est terre à fleur d'eau, et, du côté sud, quelque peu plus haute. La dite terre est très bonne et la plus plaisante que nous eussions encore vue. Les bois y sont assez clairs, qui fait que l'on pourrait traverser aisément."

En montant le fleuve depuis Québec, la première terre basse qui se présente est, au sud, Bécancour et au nord la banlieue des Trois-Rivières.

" Le lendemain, 29 juin, nous entrâmes dans le lac qui a quinze lieues de long et quelque sept ou huit lieues de large."

Le 29 juin étant le jour de la fête de saint Pierre, Champlain, quoiqu'il ne le dise pas, donna sans doute au lac le nom du Prince des Apôtres, suivant la coutume adoptée par la plupart des découvreurs de son temps. Depuis 1603 le lac n'a porté

(1) Voir Dionne, *la Nouvelle-France*, I, 198.

(2) Quatre lieues entre les Trois-Rivières et le lac. Il y en a trois.

que ce seul nom. Celui d'Angoulême a dû être oublié durant la période de 1560 à 1600 où le Saint-Laurent n'attirait presque pas l'attention des navigateurs et nullement celle des autorités.

“ A l'entrée du lac, du côté du sud environ une lieue, il y a une rivière qui est assez grande et va dans les terres quelques soixante ou quatre-vingts lieues.”

C'est la rivière Nicolet, mais elle n'est pas aussi longue que le pensait Champlain. Pontgravé, qui seul en avait vu l'embouchure, ne pouvait que s'en rapporter au dire des sauvages sur l'étendue de ce cours d'eau.

“ Continuant du même côté, il y a une autre petite rivière qui entre environ deux lieues en terre, et sort dedans un autre petit lac qui peut contenir quelque trois ou quatre lieues.”

Le petit lac signifie ou la baie de la Vallière ou la baie de Saint-François; en tous cas, la rivière Saint-François prend sa source à trente lieues du lac Saint-Pierre. Nous soupçonnons les imprimeurs d'avoir dénaturé ici la phrase originale.

Champlain ayant hiverné à Québec pour la première fois se trouva, au mois de juillet 1609, près des Trois-Rivières. Il s'exprime ainsi: “ Continuant notre route jusqu'à l'entrée du lac Saint-Pierre, qui est un pays fort plaisant et uni, et traversant le lac à deux, trois et quatre brasses d'eau, lequel peut contenir de long quelque huit lieues et de large quatre, du côté du sud il y a deux rivières, l'une appelée la rivière du Pont et l'autre de Gennes, qui sont très belles et en beau et bon pays.”

C'est la première mention du nom de Saint-Pierre appliqué au lac. En rapprochant ce fait du texte de Champlain six années auparavant, comme on peut le voir ci-dessus, l'origine du nom s'explique d'une manière satisfaisante. Les cartes de 1612 et 1632 (Champlain) portent: “ lac Saint-Pierre.” Ce nom figure dans les *Relations* des Pères Jésuites pour la première fois en 1642.

Champlain (1603) avait donné au lac quinze lieues sur sept ou huit; en 1609 il réduit cette mesure de moitié. Il faut mettre neuf ou dix lieues sur trois.

La rivière du Pont, à présent Nicolet, est marquée " du pon " sur la carte de 1612, et la rivière Saint-François: " de genes." Sur la carte de 1632 on lit à l'endroit de la rivière Nicolet: " R. du Gast fort plaisante bien qu'il y aye peu d'eau ", mais il paraît que le nom de Dugas (1) s'appliquait à une rivière de l'Acadie, de sorte que le graveur aurait commis une inadvertance en le reportant au texte " fort plaisante, etc.," que Champlain écrivait pour la rivière du Pont ou Pontgravé. (2)

La carte de 1632 indique: " R. Saint-Antoine " pour la rivière Saint-François, ou l'Yamaska, car il n'y a qu'un seul cours d'eau de tracé. Le nom de Saint-Antoine donné à la paroisse de la baie du Febvre cent ans plus tard, provenait-il de cette réminiscence de Champlain? Notons que le père de ce dernier s'appelait Antoine.

Les rivières " du pon " et " de genes " paraissent avoir été ainsi nommées avant le premier voyage de Champlain.

Nous ne pouvons rattacher à aucun personnage du groupe de Champlain le nom de Genes ou Gennes, à moins que ce ne soit de Guers, commis de la traite. Les typographes et les graveurs ont souvent maltraité les écritures de notre auteur.

Terminons le récit de Champlain pour l'année 1609: " L'eau est presque dormante dans le lac, qui est fort poissonneux. L'ayant traversé nous passâmes par un grand nombre d'îles, qui sont de plusieurs grandeurs, où il y a quantité de noyers et vignes, et de belles prairies avec force gibier et animaux sauvages, qui vont de la grande terre aux dites îles. La pêche de poisson y est plus abondante qu'en aucun autre lieu de la rivière qu'eussions vu."

(1) Pierre du Gast, du Gua, du Guast, sieur de Monts qui employa Champlain depuis 1603 à 1610.

(2) Voir *Œuvres de Champlain*, 96, 209, 328, 807, 1387.

B. Sulte.

(A suivre)

OU TROUVER LE BONHEUR

(Suite et fin)

VIII

C'était à Chai-Royal par une brûlante journée d'août, alors que la terre gasconne se crevasse sous l'ardeur du soleil et que les plantes balsamiques saturent l'air de leurs fortes senteurs. Tout près d'une des fenêtres du salon aux volets mi-clos, Blanche de Versy était nonchalamment étendue dans une bergère. Sur son visage frais et reposé nulle trace de la secousse physique qu'elle avait éprouvée naguère, mais les beaux sourcils déliés se rapprochaient sous l'effort d'une pensée intime qui mettait un pli sur ses lèvres.

Les pas menus de sa mère qui allait et venait, rafraîchissant elle-même les jardinières, ne la tiraient pas de sa profonde rêverie. C'est à peine si elle s'aperçut que la bonne dame s'éloignait dans la direction de l'office, à l'autre extrémité de la maison où l'attendait devant les comptes du ménage un problème chaque jour plus difficile, savoir : avec les modestes ressources de sa fortune, maintenir Chai-Royal sur le pied où le voulait la vanité de ses enfants.

Pendant que cette mère trop faible s'absorbait dans sa tâche ardue dont Mlle de Versy dédaignait les détails, celle-ci, toujours inactive, poursuivait sa rêverie. Un léger bruit et deux coups frappés à la porte l'en tirèrent brusquement :

— Entrez, dit-elle, étonnée de recevoir une visite à ce moment où la chaleur torride retenait chacun au logis.

La porte perdue dans l'ombre s'ouvrit et une voix bien connue murmura :

— Bonjour, es-tu seule?

— Paule!

Et Blanche, le regard troublé, contemplant son amie autour de laquelle un jet de poudroyante lumière arrivant par l'intervalle des volets s'épanouissait en auréole. Ah! quelle transformation en si peu de jours! la souffrance avait aminci le visage, pâli les joues veloutées, mais donné au sourire qui naissait toujours dans les yeux, une flamme vraiment idéale.

— Ma première visite!... elle est pour toi! dit-elle en tendant ses deux mains.

— Quelle folie!

— Folie ou non, me voici arrivée et là-bas, ils croient que je me repose dans ma chambre... je n'en puis plus, mais je suis si contente!...

Avec un de ces mouvements de lassitude familiers aux convalescents, après avoir ôté son chapeau Paule se laissa tomber dans un fauteuil, haletante, épuisée au point que son amie prit peur:

— Laisse-moi appeler ma mère, supplia-t-elle.

— Garde-t'en bien; la fraîcheur du salon me ranime déjà.

— Me diras-tu, imprudente, comment tu as osé affronter un pareil soleil?

— Pour te voir aujourd'hui je me sentais capable de tout!... nous sommes seules, bien seules, n'est-ce pas?

— Sans doute: Adrien est à Bordeaux pour la journée et ma mère, très occupée.

— Tant mieux! c'est cela que je désirais... j'ai à te parler, vois-tu, à causer sérieusement avec toi... et peut-être ma tête n'est pas encore solide pour ce grand effort!

Blanche vint s'asseoir près de son amie et dit en souriant:

— C'est donc d'une conspiration qu'il s'agit!

— Plutôt d'une confidence, d'un aveu, dit très bas Mlle de Lansac; écoute, mon amie, c'est pour cela que j'ai, malgré ma faiblesse, bravé le danger d'une course fatigante: si tu tiens à ton bonheur, il faut qu'Adrien décide M. de Brive à revenir ici!

— Y songes-tu?... une pareille démarche...

— Elle serait autorisée, il me semble, par l'engagement qui vous liera bientôt et que vous auriez peut-être déjà contracté sans ce malencontreux événement, affirma Paule sans voir la rougeur qui avait envahi les joues de son amie.

Après une pause, elle continua :

— C'est notre vieux médecin qui m'a soignée ; M. Jean n'est demeuré chez nous, m'a-t-il dit, que dans la crainte d'une complication subite... je lui sais gré à la fois de sa délicatesse et de son dévouement ; mais, comment te dire les tourments que sa présence me cause maintenant ! Ma pauvre tante qui n'est guère habile à garder un secret a dû lui parler d'une projet formé par son père...

— Un projet connu de toi ? interrogea Blanche très émue.

— Pourquoi te le cacherais-je ?... dans ton intérêt je veux parler franchement : depuis mon enfance, le vieux comte de Brive désirait que je devinsse sa fille, et je bénissais Dieu que Jean l'ignorât, puisque du premier jour tu avais fixé son choix !

Avec moins de candeur et de droiture, Paule eût pu suivre sur le beau visage penché vers elle l'impression profonde qu'elle produisait ; mais elle allait vers son but avec la fière et tranquille volonté du sacrifice !

Elle reprit :

— Pourquoi faut-il que cette révélation soit venue le troubler ! je le sens, je le devine... par déférence pour le désir de son père dont il vénère la mémoire, il se crée un devoir chimérique, s'efforce de t'oublier dans une pensée que tu comprends et qui me met au supplice !... Voilà pourquoi il a cessé de venir ici, pourquoi, sans parler ouvertement, il prend tous les moyens pour me convaincre...

— Qu'il t'aime ! murmura très bas à son oreille la voix de Mlle de Versy.

— Oh ! Blanche ! que ce mot est cruel sur tes lèvres ! s'écria la pauvre enfant dans un élan d'irrésistible douleur, crois-en ma loyauté ! tout mon désir est de lui persuader que son père le voulait heureux... mais comment oser, mon Dieu ! comment faire !...

Bien que Mlle de Versy sût à quoi s'en tenir sur la ruine de ses espérances, la douleur et l'aveu ingénu de son amie furent pour elle une révélation!... Pouvait-elle comparer les fugitifs hommages que sa beauté avait reçus du comte à l'expression d'un véritable amour! Cette affection pure et forte emplissait maintenant le cœur du jeune homme, elle allait droit à Paule si digne de l'inspirer et qui se débattait contre elle avec héroïsme! Ah! que de tourments et d'angoisses elle avait infligés par ses mensonges à cette âme délicate!

Jetée hors d'elle-même dans un élan de repentir passionné, Blanche se laissa tomber à genoux près du siège bas qu'occupait Mlle de Lansac et, cachant son visage en feu sur l'épaule de son amie:

— Oh! Paule! s'écria-t-elle, pardonne-moi!... en te trompant j'ai causé ton erreur... c'est pour t'éloigner de M. de Brive que j'ai voulu te persuader de ses sentiments à mon égard... non, jamais il n'a songé à demander ma main; je le sentais, je le voyais malgré mes efforts pour l'y amener; mais, crois-moi, je t'en supplie, je ne pensais pas à te faire souffrir!... c'est ici que je viens de comprendre la vérité, pauvre fille! tu t'es trahie... tu aimes Jean de Brive!... va, tu seras pour lui la bonne, la tendre compagne qu'il veut!... tandis que moi!...

Elle avait ramené ses mains sur ses yeux comme pour retenir les larmes qui en jaillissaient.

Des lèvres caressantes se posèrent sur son front.

— Mon amie! ma pauvre amie! murmurait la voix mal assurée de Paule, est-il possible?... je n'ose y croire!

— Enfant! puisque je t'avoue... et quant aux sentiments de M. Jean... tu ne comprenais donc rien depuis le jour où tu l'as conduit chez la Thérésine?...

La jeune fille parut réfléchir, puis, avec la gravité simple qui lui donnait tant de charme:

— Je ne voulais pas comprendre, dit-elle, tant j'avais peur de ma faiblesse!... à présent, je le verrai venir sans crainte ce bonheur qu'il va m'offrir!... mais, tu seras malheureuse, toi, ma pauvre Blanche?

— Qu'en sais-tu ?

Les yeux de saphir avaient déjà retrouvé leur expression hautaine et des lèvres fraîches de Mlle de Versy s'échappait un dernier aveu :

— M. de Brive n'est pas le seul beau parti sous le ciel ! dit-elle à mi-voix.

— Un beau mariage ! est-ce donc là le bonheur ? objecta Paule, prise de compassion pour l'orgueilleuse fille.

— C'est au moins ce qui en rapproche le plus et je saurai m'en contenter... s'il se trouve dans mon lot!... ne te tourmente pas pour moi !

C'en était assez pour faire tomber les derniers scrupules de l'heureuse enfant qui n'entendait plus que la voix triomphante de son amour pendant qu'un monde d'espérance se levait dans son âme.

Comme elle remettait son chapeau, Blanche l'arrêta :

— Je ne te laisserai certes pas t'exposer une seconde fois sur ce chemin brûlant, attends-moi là un instant.

Prompte dans ses décisions, elle s'élança vers les communs, fit apprêter son rustique équipage avec lequel elle revint bientôt. Comme quelques semaines auparavant, les deux jeunes filles prirent place sous la légère marquise de toile surmontant la charrette et Fanfan, mis en belle humeur, les entraîna d'une allure satisfaisante entre les vignes aux pampres alourdis par les grappes déjà mûres.

Mlle de Lansac, perdue dans son beau rêve, ne songeait pas à parler et ce fut seulement aux approches de Castel-Fleuri que Blanche rompit le silence.

— Te souviens-tu de notre dernière promenade en charrette... de celle où je te laissai derrière la tour carrée!... pour la première fois, je t'avais parlé de M. de Brive et...

Paule l'interrompit, très émue :

— Oui, je me souviens de tout, mais je veux oublier.

Un baiser lui répondit.

Seule, Paule traversa de nouveau la petite vigne et put ga-

gner sa chambre sans encombre au moment où de Brive terminait une longue conversation avec Mme de Vaubell.

La digne femme, sortant de cette conférence, avait l'air d'un premier ministre chargé de négociations délicates. Son esprit plein de rondeur n'avait jamais supposé qu'il pût se trouver un obstacle pour empêcher Jean d'épouser sa nièce et celui-ci, qui venait de lui confier ses inquiétudes sur les sentiments de Paule, l'avait jetée dans le plus grand trouble qu'eût encore connu sa paisible existence.

Pour se tirer d'une aussi désagréable incertitude, elle résolut d'interroger Paule sur-le-champ, malgré ses promesses au jeune homme qui l'avait suppliée de ne rien brusquer.

Après dix minutes de promenade solitaire sous les platanes pour mettre de l'ordre dans ses idées et préparer les phrases qu'elle trouvait pleines de ménagements, elle se rendit chez sa nièce.

Celle-ci l'accueillit d'un air heureux :

— C'est toi, ma bonne tante, j'allais justement te rejoindre.

— Allons, cette petite sieste a fait merveille ! dit la vieille dame après l'avoir considérée avec satisfaction. Te voilà reposée et souriante, juste à point pour m'écouter et me répondre comme il convient.

— Que veux-tu dire, mon Dieu !

— Ceci, tout simplement : certain jeune homme de notre connaissance se désespère et n'ose te demander de partager sa vie parce qu'il prétend avoir lu dans tes yeux, deviné par tes paroles et ton attitude que tu repousseras sa demande ; moi j'affirme le contraire ; lequel de nous deux a raison ?

— Toi, ma bonne tante ! murmura Paule en se jetant dans les bras de la vieille dame qui l'embrassa avec effusion.

— Là ! qu'est-ce que je disais à ce rêveur ! . . . il tenait absolument à se désoler et m'a recommandé de prendre les plus grandes précautions ; tu vois du reste que j'ai tenu parole . . . Maintenant je vais lui dire que tu acceptes d'emblée . . . que tu es enchantée . . .

Les joues de Paule s'enflammèrent :

— Oh ! je t'en prie, tante, pas en ces termes !

— Pourquoi pas en ces termes ? . . . les honnêtes paroles qui expriment la vérité ne sont-elles pas bonnes à dire et surtout à entendre quand elles apportent le bonheur ! . . . Vous êtes étonnants tous deux avec vos appréhensions ! . . . Lorsque M. de Vaubell m'a demandée en mariage, j'étais décidée à l'avance ; ah ! bien, en cinq minutes nous avons tout conclu ! Mais, j'y songe . . . pourquoi ne lui dirais-tu pas toi-même, à ce pauvre Jean, qu'il a mal lu dans tes yeux, mal compris tes paroles ; cette petite leçon ne lui sera pas désagréable . . . et tu choisiras les termes que j'ignore . . . Va, ma mignonne, va donc, je vous rejoins dans un instant.

Tout doucement Mme de Vaubell avait poussé sa nièce vers la porte et la voyant s'éloigner d'un pas hésitant, elle secoua ses frisons blancs :

— Étonnants ! ils sont étonnants, les chers enfants, avec leurs idées sentimentales ; heureusement que je sais agir avec d'infinis ménagements ! . . .

IX

Le congé d'Adrien touchait à sa fin ; la veille de son départ, comme il rentrait à Chai-Royal, il trouva sa sœur occupée à écrire ; à son approche elle posa sa plume et demanda avec un singulier sourire :

— Sais-tu la grande nouvelle ?

— Comment l'ignorer, répondit-il sèchement, grâce au bavardage de Mme de Vaubell et du baron de Gèdres qui prétend avoir deviné d'avance ; tout le monde sait que Paule épouse de Brive. — Je le savais avant tout le monde, n'en déplaise au baron !

— Mes compliments, ma chère ; je vois avec plaisir que tu acceptes gaiement les conséquences de tes maladresses.

Aux âpres paroles de son frère, la jeune fille opposa une froideur marquée.

— Je n'avais pas assuré de réussir, dit-elle simplement.

— Et moi, j'aurais juré que la partie était perdue après ta folle équipée de Belestou! Je te croyais plus soucieuse de mes intérêts!

— Que n'en as-tu pris soin toi-même? Rien ne t'empêchait de te faire agréer par Paule.

— Je ne m'avance jamais qu'à coup sûr! repartit le jeune homme avec hauteur; du reste, si mon mariage avec Mlle de Lansac, m'eût assuré, avec une femme charmante, les capitaux indispensables à mes entreprises, ta fortune était liée à la mienne dans cette circonstance: les prétendants comme Jean de Brive n'abondent pas auprès des filles mal dotées, fussent-elles jolies comme toi!

Blanche attacha sur son frère un regard ironique:

— Je voulais attendre à ce soir pour t'apprendre une autre grande nouvelle, dit-elle très posément, mais j'aime mieux calmer sans retard tes inquiétudes sur mon avenir. Il y a deux heures à peine, sir Erlington est venu à Chai-Royal pour me faire l'honneur de demander ma main; demain il aura ma réponse... et... comme Paule, je serai fiancée!

— Sir William Erlington! répéta Adrien comme un homme qui ne peut en croire ses oreilles.

— Lui-même! mon cher frère!

— Mais, c'est impossible!... toi, épouser cet Anglais ridiculement gourmé qui a plus du double de ton âge... notre mère n'y consentira jamais!...

— Tu te trompes; je lui ai fait comprendre ce que tu me disais tout à l'heure: que les filles mal dotées trouvent rarement une telle occasion... et elle m'a donné sa parole... après bien des larmes, pauvre maman!

— Blanche!...

Et soudain, le cœur amolli par une sorte d'attendrissement, Adrien avait saisi les mains de sa sœur et la regardait dans les yeux.

— De grâce, réfléchis!... ce n'est pas sérieux! je veux que tu renonces à ce projet insensé!...

— Que m'offriras-tu à la place?

— Mais...

Elle le repoussa et dégagea doucement ses mains :

— Écoute. Toi, moins que tout autre, as le droit de t'indigner ; c'est sur tes conseils que j'ai accueilli l'espoir d'épouser M. de Brive ! Pour que je serve tes vues personnelles, tu as su me vanter tous les avantages d'un beau parti ; seulement, il était plus facile d'éveiller mon ambition que d'en arrêter ensuite les exigences !... Que je renonce à Jean de Brive, il le faut bien !... mais renoncer au bonheur d'être riche, fêtée, adulée... ce serait trop cruel ! Sir Erlington m'offre une fortune deux fois plus considérable que celle du comte ; si j'accepte, je te le répète, tu ne peux pas me blâmer : tout ceci est ton œuvre !

— Mais, malheureuse enfant, tu veux donc te vouer à une existence sans soleil, à une vie sans amour !... Jamais tu ne pourras aimer cet homme dont, je l'ai entendu, tu raillais si cruellement les ridicules !...

Mlle de Versy détourna la tête pour cacher deux larmes qui perlaient au bord de ses cils.

— Je tâcherai au moins d'être une fidèle et bonne femme pour lui, puisqu'il me donne ce que je désire, dit-elle avec un ton et un geste qui affirmaient son inébranlable résolution.

Adrien, comprenant qu'il n'obtiendrait rien de plus, s'éloigna sans ajouter une parole, le front assombri, l'esprit plongé dans de pénibles réflexions !

.....

Cinq ans se sont écoulés : A côté de Castel-Fleuri toujours caché sous ses guirlandes embaumées, une plus moderne et riante demeure s'est élevée pour abriter le bonheur du comte de Brive et de sa jeune femme, bonheur fait d'une tendresse chaque jour plus profonde, vie partagée entre les nobles et intelligentes occupations qui élèvent l'esprit, et les bonnes œuvres qui conservent à l'âme la fraîcheur des sentiments. Jean se dit souvent que son plus cher désir est réalisé : il a trouvé la compagne rêvée, celle dont le charme ne périra pas avec la jeunesse !

A deux reprises depuis leur mariage, Paule a revu Blanche de Versy devenue la femme de sir Erlington : la première fois, dans tout l'éclat de sa beauté et l'enivrement de sa nouvelle existence. Elle n'avait parlé que de l'hiver passé à Paris où elle avait été l'héroïne des salons à la mode. La seconde fois, trois ans plus tard, pâlie, surmenée, visiblement lasse jusqu'à la satiété des plaisirs tant convoités! . . . Après avoir annoncé à son amie le mariage d'Adrien avec une jeune veuve américaine aussi excentrique que millionnaire, Blanche s'assit près du berceau où reposait le second des petits de Brive; elle contempla longuement sa jolie figure rose encadrée de boucles brunes, puis répondant à une pensée intime :

— Tu es heureuse, Paule, dit-elle en soupirant; si j'avais un chérubin comme celui-là, ma vie ne serait plus vide! je ne la jetterais plus au vent comme une chose sans valeur! . . .

Anne Moens.



A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

La guerre sud-africaine.—Prise de Pretoria.—Roberts et Buller.—Les événements de Chine.—Les Boxers—A Pékin et à Tien-Tsin.—L'action des puissances.—Le ministère Waldeck-Rousseau.—Une tempête parlementaire.—Un article d'Edouard Drumont.—Retraite de M. de Galliffet.—L'action maçonnique.—Les élections en Belgique.—Victoire catholique.—Les élections italiennes.—Au Canada.

En Afrique, les événements se sont précipités depuis que le dernier numéro de la *Revue Canadienne* a été publié. Lord Roberts a envahi le Transvaal, s'est emparé de Johannesburg presque sans coup férir, et est entré, le cinq juin, à Prétoria, capitale de la république sud-africaine, d'où le président Kruger et le général Botha s'étaient retirés. L'allégresse britannique s'est encore donné bruyamment carrière à la réception de ces glorieuses nouvelles.

Le siège du gouvernement boer a été pendant quelque temps fixé à Machadodorp, où se trouvait le président avec les officiers de l'État. Le palais présidentiel était un wagon de chemin de fer immobilisé sur une voie d'évitement, et prêt à rouler plus loin au premier signal. Machadodorp est située au nord-est de Prétoria. On prête aux Boers l'intention de prolonger la résistance dans les montagnes et les gorges de cette région.

Au premier abord, après la prise de Prétoria, on a cru que la guerre était virtuellement terminée; mais l'esprit de combativité s'est encore réaffirmé énergiquement chez les envahis, et, à un moment donné, des commandos boers ont coupé les communications de lord Roberts dans l'État libre et détruit le chemin de fer sur une assez grande distance. Lord Kitchener et lord Methuen ont réparé cet accident et infligé une défaite au général Dewet. Cependant les hostilités ne sont pas encore terminées. Aux dernières nouvelles lord Roberts après avoir quitté Prétoria et livré bataille au général Botha, s'était emparé de Machadodorp évacuée par Kruger, qui est rendu à Alkamaar, encore plus à l'est. La ténacité de ce petit peuple est vraiment prodigieuse.

Du côté de Natal, le général Buller a enfin franchi les défilés

de Laing's Neck, si funestes aux Anglais en 1881. Il s'avance maintenant à travers les districts méridionaux de la république sud-africaine pour aller se lier aux opérations de lord Roberts et seconder son action. C'est une nouvelle armée de 20,000 hommes qui va aider au maréchal à frapper ses derniers coups. Il nous semble manifeste que la grande guerre, la guerre régulière va finir bientôt. Mais la guerre d'escarmouches, de surprises et de guérilla peut durer longtemps. Dans tous les cas, la cause des deux vaillantes républiques est perdue en Afrique. Et elle n'est guère plus heureuse en Europe et en Amérique, où tous les États, les uns après les autres, ont refusé d'intervenir.

Dans un récent discours, lord Salisbury a déclaré que l'État libre et le Transvaal ne retiendraient pas un lambeau de leur indépendance. Cette parole a produit une vive sensation.

Lord Roberts a lancé une proclamation déclarant l'État libre pays annexé.

Au Cap, une crise ministérielle vient d'éclater. A la suite d'une scission qui s'est produite dans les rangs du parti sur lequel s'appuyait le premier ministre Skreiner, celui-ci a donné sa démission. Un ancien premier ministre, sir Gordon Sprigs, a été chargé de former une nouvelle administration.

* * *

Mais tous ces événements, quelque intéressants qu'ils soient, pâlisent devant les nouvelles dramatiques et sinistres qui nous viennent de Chine depuis une quinzaine. On peut dire que les regards de l'univers civilisé sont tournés en ce moment vers Pékin, Tien-Tsin, la région qui s'étend entre ces deux villes. Le nuage qui a plané pendant plusieurs mois sur le Céleste Empire a enfin éclaté. La secte des "Boxers," favorisée plus ou moins ouvertement par le monde officiel, a tant accumulé de massacres, et commis tant d'excès, que l'intervention des puissances est devenue nécessaire. En ce moment la Chine se trouve en état d'hostilité avec le reste du monde. La Russie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Japon, les États-Unis, dirigent des vaisseaux et des troupes vers le golfe de Petchili, et se concertent pour une action commune destinée à protéger les légations, les missions et les populations menacées par un aveugle fanatisme religieux et national.

Il y a déjà plus d'un an que les massacres de chrétiens ont recommencé en Chine. Peu à peu les troubles, confinés d'abord à certaines localités, ont gagné de nouveaux territoires. Et on

a constaté que les agents les plus redoutables de ces sanglants désordres étaient des bandits auxquels on a donné le nom de "Boxers."

Qu'est-ce que ces "Boxers" dont le nom remplit actuellement la presse des deux mondes ? Les "Boxers" sont les adeptes d'une ou de plusieurs de ces sociétés secrètes qui pullulent en Chine et qui portent différents noms, comme le "Nénuphar," le "Thé pur," les "Trois précieux," etc. Suivant un journal, le mot d'ordre politique des nouveaux insurgés, étant de "montrer le poing" aux "barbares de l'Occident," ont expliqué ainsi le nom de "Boxers" que leur ont donné les Anglais. "Ce soulèvement est inspiré par la haine des étrangers, par l'horreur de ces nouveautés impies : chemins de fer, télégraphes, machines et engins de tout genre, inventions diaboliques qui viennent troubler profondément la vie intérieure, les habitudes, les croyances populaires, les coutumes, les institutions militaires de l'empire du Milieu, et menacer en même temps les innombrables intérêts individuels attachés à leur maintien."

"D'après les dépêches qui nous sont transmises, dit l'*Univers*, cette insurrection, tout en s'attaquant aux missions et surtout aux chrétiens indigènes, paraît s'en prendre d'une façon particulière à ces Européens, ingénieurs, entrepreneurs, ouvriers spéciaux, qu'ont attirés jusque dans les provinces centrales de l'Empire, les nombreuses concessions industrielles, mines, chemins de fer, usines, etc., que l'on se met à exploiter de tous côtés, un peu trop hâtivement peut-être, et pour lesquelles les puissances occidentales ont dû peser fortement sur le gouvernement chinois afin de lui arracher, bon gré, mal gré, les décrets nécessaires à la poursuite régulière et légale de toutes ces entreprises.

"Aussi certaines informations vont-elles jusqu'à dire que le gouvernement chinois, s'il n'est pas secrètement le complice des insurgés, les voit néanmoins sans grand déplaisir, estimant que ce soulèvement peut l'aider à résister aux exigences sans cesse croissantes des puissances, attendu qu'il lui fournit la preuve indiscutable, tangible, des difficultés pratiques souvent alléguées par lui, et de la nécessité où il est de temporiser, de ménager les préjugés, les habitudes et les intérêts des populations chinoises, de peur de provoquer, dans toutes les provinces, une insurrection universelle."

Enhardis par l'inaction du gouvernement chinois, les "Boxers" ont étendu le rayon de leurs opérations dévastatrices, et ils ont commencé à menacer les Européens jusque

dans la capitale de l'Empire. Depuis le commencement de juin la situation des chrétiens et des Occidentaux à Pékin est devenue très critique. Les légations des différentes puissances européennes couraient de sérieux dangers, et les autorités impériales ne paraissent pas vouloir ou pouvoir les protéger. En présence d'un état de choses aussi périlleux, les représentants des puissances se sont concertés. Leurs gouvernements leur ont donné instruction d'agir en commun pour conjurer le danger, et ont mis à leur disposition les troupes de marine qui sont à bord de vaisseaux stationnant en ce moment dans le golfe de Petchili. Le 6 juin il y avait dans les eaux de Tien-Tsin, vingt-deux vaisseaux de guerre européens. Le corps diplomatique a insisté pour que des détachements fussent autorisés à débarquer, et il a reproché au gouvernement chinois sa mauvaise foi, ainsi que l'insuffisance des mesures prises par lui, puisque aucun Boxer n'a été arrêté, alors que les membres de cette secte pullulent par milliers. Le Tsung-li-Yamen a en vain essayé de dissuader les ministres étrangers de débarquer des détachements. Disons, pour l'information de nos lecteurs, que le Tsung-li-Yamen est le ministère des affaires étrangères de Chine. Il a été constitué en 1861, et se compose de membres de divers ministères. Les ministres des puissances ont persisté dans leurs résolutions et les détachements ont débarqué. Une colonne a été formée, mise sous le commandement de l'amiral Seymour et dirigée sur Pékin. De jour en jour la situation est devenue plus grave. Les "Boxers" ont massacré des missionnaires, des ingénieurs, détruit des chemins de fer et poussé leurs bandes vers Tien-Tsin. Les commandants de la flotte internationale ont alors décidé de débarquer de nouvelles troupes. Le gouvernement de Pékin a pris ombrage de ce mouvement, et d'après un ordre venu de la capitale, affirme-t-on, les forts de Taku ont tiré sur les navires européens, qui ont riposté en les bombardant pendant sept heures et en s'en emparant. Taku est un port de mer situé à l'embouchure de la rivière Pei-Ho. Tien-Tsin est bâtie sur cette rivière à quelques lieues plus haut que Taku, et à trente lieues de Pékin. C'est une grande ville de plus d'un million d'habitants. La rivière Pei-Ho en fait un port de mer où viennent mouiller les vaisseaux européens. Depuis les traités qui ont ouvert cette ville, en même temps que plusieurs autres, au commerce de l'Occident, elle a acquis une immense importance et sa population a quintuplé.

Ce qui rend la situation si critique, c'est la complicité de l'impératrice douairière, qui gouverne la Chine, avec les fanatiques.

Les troupes chinoises semblent avoir reçu instruction de ne pas combattre les "Boxers."

Naturellement il est difficile d'avoir des nouvelles absolument exactes de ce qui s'est passé en Chine durant les derniers quinze jours. On a dit que l'amiral Seymour avait été forcé de rebrousser chemin, dans l'impossibilité où il était d'atteindre Pékin. On a dit plus tard qu'il était rendu dans cette capitale. On a annoncé ensuite qu'il était mort. Aux dernières nouvelles, il avait réussi à opérer sa retraite sur Tien-Tsin. Les dépêches ont aussi annoncé que la ville de Tien-Tsin a été bombardée, que le consulat américain et plusieurs autres y ont été détruits, et que quinze cents Européens ont été massacrés. Les différentes puissances se hâtent d'expédier des troupes en Chine. L'Angleterre envoie des régiments des Indes, et on affirme même qu'elle va détacher un corps de troupes de l'armée du Natal pour le diriger vers le théâtre de ces nouvelles hostilités. La France envoie des troupes du Tonquin. La Russie en expédie de sa station navale de Port-Arthur. L'Allemagne envoie 5,000 hommes. Si le gouvernement chinois n'adopte pas des mesures énergiques contre les Boxers, une terrible guerre entre elle et les puissances va éclater, et le Céleste Empire pourrait bien y perdre l'existence.

Ce qui est à craindre, c'est qu'il surgisse de cette crise un conflit entre les États européens. On a prétendu que la Russie allait profiter de ces lamentables événements pour s'assurer des avantages indus dans l'Extrême Orient. La France l'appuierait-elle alors dans cette voie? Et l'Angleterre pourrait-elle permettre à l'empire russe de devenir prépondérant dans ces régions qui sont si rapprochées de son empire indien? D'un autre côté, qu'elle sera l'attitude du Japon? Ce sont là des questions que se posent tous les diplomates, tous les hommes politiques, tous ceux que les problèmes internationaux intéressent et inquiètent.

Le 12 juin, le ministre des affaires étrangères de France, M. Delcassé, faisait à la tribune les déclarations suivantes :

"Le danger commun a indiqué aux puissances ce qu'elles devaient faire; elles désirent laisser actuellement de côté toute question en litige entre elles. Ce que j'affirme, c'est que la plus sûre garantie de sûreté pour chacune des puissances est de rester unies. Si le gouvernement chinois ne cherche pas à réprimer l'insurrection, qui, semble-t-il, ne l'a jamais inquiété et ne lui a causé aucune surprise, il peut s'attendre à de nouvelles et graves infortunes. J'ai mis à la disposition du ministre de France à Pékin toutes nos forces navales dans les mers de Chine,

et je lui ai prescrit de se tenir en communication constante avec ses collègues du corps diplomatique, parmi lesquels le plus complet accord n'a cessé de régner. Les légations étrangères viennent de notifier au gouvernement chinois et à l'impératrice douairière que l'insurrection devait prendre fin, car elle est une menace pour l'empire chinois et pour les intérêts européens, sans quoi les puissances interviendront pour leur propre compte."

Ensuite, le ministre des affaires étrangères a dit qu'un soulèvement du même genre s'était produit près de la frontière du Tonquin, et que, loin de diminuer, l'agitation se propageait; le consul de France à Langchéou avait été contraint de quitter son poste. " J'ai informé le consul qu'un détachement de troupes était à sa disposition s'il en avait besoin. Nous désirons défendre nos intérêts commerciaux, et nous n'avons pas soif de conquêtes."

Il est clair que l'attitude de la France, dans cette crise, est parfaitement correcte. Mais en est-il de même pour la Russie? Espérons que les puissances, en présence des périls dont sont menacés le christianisme et la civilisation occidentale en Chine, vont rester unies et mettre de côté toutes les préoccupations d'une politique égoïste. S'il faut donner à la Chine une grande leçon, qu'elles la lui donnent toutes ensemble en unissant leurs forces sans arrière-pensée.

Avant que cette chronique soit imprimée, de terribles événements peuvent se produire à Tien-Tsin, à Pékin et sur d'autres points de l'empire chinois. Chaque jour peut amener une complication nouvelle.

* * *

Dans ma dernière chronique, j'avais signalé la victoire parlementaire qui était venue consolider le ministère Waldeck-Rousseau au len demain de la secousse que lui avait donnée le triomphe des nationalistes aux élections municipales parisiennes. Depuis lors, il en a remporté une seconde, mais plus laborieuse et moins satisfaisante, à cause des incidents qui l'ont accompagnée. Le 29 mai, M. Boni de Castellane interpellait le ministère au sujet de la reprise de l'affaire Dreyfus et du discours prononcé par M. Joseph Reinach, à Digne. C'est au cours du débat sur cette interpellation que s'est produit un violent incident qui a eu pour résultat la démission de M. de Galliffet. Certains journaux avaient affirmé qu'un nommé Tomps, agent

de la sûreté et relevant du ministère de l'Intérieur, avait fait des démarches pour obtenir des renseignements dont le but évident était de rouvrir l'affaire Dreyfus. Dans le débat du 22 mai, on avait soutenu qu'il y avait au ministère de la guerre des lettres de ce Toms établissant ses agissements. Le ministre de la guerre, M. de Galliffet, avait nié formellement la présence de ces lettres dans son département. Or, sa dénégation, faite de bonne foi, n'était pas exacte. Les lettres existaient, elles avaient été transmises au ministère de la guerre, et un officier de ce ministère, le capitaine Fritsch, voulant conjurer le nouveau péril que ferait courir au pays la réouverture de l'affaire Dreyfus, en avait donné copie à un député, M. Le Hérissé. Un autre député, M. Humbert, sachant parfaitement que les lettres existaient, attaqua le ministère à ce sujet dans le débat du 22 mai, et mit en cause le ministre de la guerre. Je transcris ce passage du compte rendu parlementaire :

“ Mais il y a quelque chose dont vous persistez à ne pas parler, ce sont les lettres de M. Toms.

M. le président du conseil.— Où sont-elles ?

M. Alphonse Humbert.— Entre les mains de M. le ministre de la guerre.

M. le ministre de la guerre.— Non ! (Applaudissements.)

Voix à gauche.— Assez ! assez !

M. Alphonse Humbert.— Si vous l'ignorez, c'est que...

M. Maurice Binder et plusieurs membres à droite.— Le ministre en avoue une.

M. Alphonse Humbert.— On me dit que le ministre de la guerre avoue une lettre...

M. le ministre de la guerre.— Non !

M. Alphonse Humbert.— Je dis que si M. le ministre de la guerre... (Bruit et interruptions à gauche et à l'extrême gauche) nie l'existence dans les dossiers du ministère des lettres de Toms, c'est qu'il ignore ce qui se passe dans ses bureaux. (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.) Les lettres dont je parle ont été saisies à Nice chez une femme Mathilde ; elles ont été transmises au ministère de la guerre et y sont entrées régulièrement ; enfin, on les y a photographiées et numérotées de façon qu'on ne pût les faire disparaître. Si elles n'y sont plus, c'est qu'on les a volées. (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.)

“ Je propose une enquête pour savoir s'il existe au ministère de la guerre la preuve des démarches faites par Toms et Cavart

en vue de rouvrir l'affaire Dreyfus. Mon accusation est formelle; je demande à la Chambre de l'éclaircir."

La dénégation de M. de Galliffet avait été fort catégorique, de même que l'affirmation de M. Humbert. Mais après la séance où il avait ainsi nié l'existence des lettres de Toms dans son ministère, le général de Galliffet apprenait que sa déclaration était fausse. Dans le débat du 29 mai, — au sujet de l'interpellation Castellane, — il fallut bien reconnaître que Toms avait écrit les fameuses lettres, et que ces lettres avaient été saisies et envoyées au ministère de la guerre. M. de Galliffet admit ce fait et déclara qu'il avait nié d'abord par défaut d'information: Il blâma sévèrement l'acte du capitaine Fritsch. Mais M. Waldeck-Rousseau voulut aller plus loin, et, piétinant sur l'honneur du capitaine, il l'accusa d'avoir commis une "félonie." Ce mot déclencha un des plus furieux orages parlementaires dont la chambre française ait été le théâtre depuis quinze ans. Les lecteurs de la *Revue Canadienne* aimeront sans aucun doute à voir, de loin, cette scène décrite par ce redoutable et cruel styliste qui s'appelle Edouard Drumont. Voici le vivant tableau tracé par la plume du directeur de la *Libre-Parole*:

"Waldeck, en réponse aux argumentations très pressantes et très solides de M. de Castellane, de M. Le Hérisse et d'Humbert, avait commencé son petit boniment lorsqu'il prononça le mot: "la félonie des officiers."

"Alors ce fut indescriptible, extraordinaire, délirant... En une seconde, presque tous les députés furent debout, lançant pêle-mêle et sans ordre toutes les injures qui peuvent sortir des lèvres humaines: "Crapule! Canaille! Lâche! Vendu! Valet de juifs! Laquais de Reinach!"

"Il serait insensé de prétendre que ceux qui manifestaient ainsi étaient les seuls nationalistes qui, somme toute, ne constituent encore qu'une petite minorité. C'étaient les trois quarts des députés qui hurlaient, vociféraient, protestaient. Ceux qui, avec leurs mains, allaient voter pour le ministère deux heures après, étaient les premiers à l'outrager avec leur bouche, car à ce moment c'était le cri de leur âme qui jaillissait comme malgré eux.

"Nos malheureux officiers ont été bien traqués, bien persécutés, bien humiliés depuis que la juiverie, grâce à Picquart, a mis la main sur le ministère de la guerre, et cependant je suis certain, je connais trop l'âme généreuse de ces vaillants, pour ne pas être certain qu'ils auraient éprouvé un sentiment de pitié

en voyant cet homme adossé au fond de la tribune, attaché là comme à un pilori, et écoutant ces rumeurs qui ne s'arrêtaient une seconde que pour reprendre avec plus de force et de colère.

“ C'est le sentiment qui a été le mien.

“ Pendant les cinq premières minutes on goûtait comme une satisfaction de conscience devant cette révolte d'une assemblée qui ne voulait pas laisser insulter l'armée.

“ Après le premier quart d'heure, on regardait avec une involontaire compassion cet homme qui, dans la vie ordinaire, passe pour hautain, et qui subissait ce supplice de la flétrissure publique sans avoir le cœur de jeter son portefeuille à la face de ceux qui lui reprochaient son ignominieuse promiscuité avec Reinach.

“ Le visage glabre semblait changer de ton comme le visage de ces morts que l'on veille et que l'on voit se décomposer sous vos yeux : il devenait verdâtre et cadavérique. Par une illusion singulière, il semblait que ces cheveux grisonnants et rares prenaient une teinte sale et terne qu'ils n'avaient pas auparavant.

“ Là-dessus Deschanel planait toujours, moins eurythmique que l'autre jour, mais conservant quand même la notion de ligne.

“ Quel fut au juste son rôle dans cette bagarre ? Il serait mal aisé de se prononcer à ce sujet, car, dans des mêlées semblables, les propos sont trop contradictoires pour être toujours impartiaux.

“ Pourquoi n'a-t-il pas levé la séance quand il a vu qu'il était impuissant à dominer le tumulte ?

“ Les uns disaient : “ Il s'amuse à prolonger les tortures de Waldeck.” Les autres s'écriaient : “ Il montre en faveur de Waldeck une partialité révoltante : il s'efforce à tout prix de lui permettre de parler, de l'empêcher de descendre de la tribune sans avoir pu placer un mot.”

“ Ce qui est certain, c'est que l'on éprouva un certain plaisir à voir apporter le chapeau. L'arrivée de cet accessoire corsait le spectacle. C'était un beau chapeau, du reste, qui semblait avoir conservé ses huit reflets et dont la coiffe blanche était immaculée.

“ Deschanel, en tout cas, tira de ce couvre-chef tout ce que l'on peut tirer d'un chapeau. Il le déposa sur le bureau, le toucha, le reprit et quand il le mit sur sa tête, le geste fut digne, mais sans emphase.

“ Une fois Deschanel coiffé, les députés, dont la langue pelait, se ruèrent sur les bocks, dont à la vérité ils avaient tous bien besoin.

“ Vous savez le reste. On déclara à 41 voix de majorité que la France devait être gouvernée par cet homme que, pendant une demi-heure, ou, pour être tout à fait historique, pendant trente-cinq minutes, on avait traité de crapule, de canaille et de valet de juif. . . ”

N'est-ce pas que cette description est étincelante de verve ?

C'est au milieu de cet ouragan que s'est produite la sortie de M. de Galliffet. On a vu tout à coup le général prendre ses papiers et sortir de la salle, comme un homme qui en a par-dessus la tête. Immédiatement la rumeur a circulé que le ministre de la guerre avait donné sa démission séance tenante, parce qu'il ne pouvait admettre que le premier ministre allât plus loin que lui dans la condamnation d'un de ses subalternes, et traitât en pleine tribune un des ses officiers de “ félon.”

M. de Galliffet avait en effet démissionné, mais on réussit à lui faire donner après coup comme motif de sa retraite le mauvais état de sa santé ! L'opinion n'a pas été dupe de ce prétexte.

“ M. de Galliffet s'en va, lisions-nous dans un journal parisien. Officiellement, il quitte le ministère pour raison de santé. Qu'il ne soit pas très bien portant après deux rudes atteintes, c'est probable, et que la fatigue ait contribué à sa détermination, c'est possible. Mais personne, pas plus chez les partisans que chez les adversaires du cabinet, ne croira le général de Galliffet démissionnaire pour ce motif seul. L'opinion est unanime : il y a autre chose.

“ Il en avait assez. L'envie de s'en aller devait le poindre déjà depuis quelque temps. Il ne lui avait pas déplu d'être ministre ; cela manquait à sa carrière. Mais, en vérité, on l'associait, au moins par la responsabilité collective, à de trop louches besognes. Sincèrement, il avait dit : “ L'incident est clos.” Et voilà que, M. Waldeck-Rousseau complice, on s'efforçait de reprendre l'Affaire !

“ Les derniers documents produits ont changé en certitude à cet égard les soupçons du général de Galliffet. S'il était besoin d'une preuve de plus contre le président du conseil, nous la trouverions, péremptoire, dans cette démission du ministre de la guerre.

“ Il voulait donc partir. L'injure lancée du haut de la tribune par le chef du cabinet lui a semblé, avec raison, fournir l'occasion favorable.”

Et maintenant, après la tempête que M. Drumont a si bien décrite, après la fugue de M. de Galliffet, comment M. Waldeck-Rousseau s'est-il tiré d'affaire ? On l'a vu par le trait final dans

l'article du directeur de la *Libre-Parole*: Ce ministère qui, avant la suspension de la séance, était sur le bord de l'abîme, fut soutenu par 41 voix de majorité une heure après!

On dira ce que l'on voudra, mais il y a là quelque chose d'étrange et de mystérieux. Plus d'un journal a montré encore une fois la main de la franc-maçonnerie dans cette étonnante fin de séance. M. Léon Bourgeois, chef radical, ancien premier ministre, franc-maçon haut gradé, a remplacé cette fois M. Brisson dans le rôle de sauveteur maçonnique. Il est monté à la tribune, et, dans quelques paroles habilement calculées pour agir sur les frères et amis, il a rallié l'armée ministérielle et sauvé le cabinet.

S'il était besoin de preuves plus tangibles pour démontrer que le cabinet Waldeck-Rousseau est l'instrument des loges, le document suivant devrait suffire à convaincre les plus incrédules:

“ La loge maçonnique de Versailles, réunie à l'occasion d'une conférence faite par M. Bourceret, publiciste, chevalier de la Légion d'honneur, saisit avec empressement cette occasion pour adresser au président du conseil des ministres et aux membres du gouvernement la nouvelle assurance de son respectueux dévouement.

“ La loge, attristée mais non découragée par les défaillances passagères de Paris et de Versailles, reste convaincue que le bon sens finira par triompher de l'équivoque et du mensonge.

“ Elle conjure toutefois le gouvernement, dont la politique de défense républicaine a été nettement approuvée par l'immense majorité des Français, de continuer son œuvre patriotique en appliquant avec fermeté les lois existantes à toutes les congrégations religieuses.”

Le “ frère ” Waldeck-Rousseau a répondu en ces termes au “ vénérable ” de la loge versaillaise:

“ Je vous prie, monsieur, de vouloir bien agréer et faire agréer par les signataires de cette adresse l'expression des meilleurs remerciements du gouvernement, qui a été très touché de ce témoignage de sympathie.”

Comme on le voit, l'harmonie et la sympathie la plus touchante règnent entre le ministère et le Grand-Orient.

Il n'est donc pas surprenant de voir ce misérable gouvernement accentuer de jour en jour sa politique anti-sociale. M. Waldeck-Rousseau a déclaré qu'il allait pousser le plus rapidement possible l'étude et la prise en considération de ses projets

de loi sectaires contre la liberté d'enseignement et contre la liberté d'association. Il a aussi annoncé un projet d'impôt sur le revenu destiné à flatter les passions socialistes. Tout ceci lui donne une physionomie nettement jacobine. C'est ce que le *Temps*, organe républicain, grand partisan de la concentration, vient de lui signifier. Le *Temps* avait jusqu'ici appuyé quand même le ministère. Mais il ne peut en avaler davantage, et il passe à l'opposition dans les termes suivants :

“ Nous avons jusqu'ici, officiellement du moins et en apparence, un cabinet de concentration et de défense républicaines. Nous avons depuis hier un ministère radical.

“ N'est-ce pas en effet un programme de politique radicale et jacobine qu'a développé et donné comme la tâche particulière de son gouvernement, le président du conseil? Ce programme consiste en quatre articles, c'est-à-dire en quatre projets de loi que le ministère va désormais s'appliquer à faire aboutir. . .

“ Dans tous ces graves et délicats problèmes dont dépendent les intérêts suprêmes de ce pays, savoir, la paix religieuse, l'éducation nationale et les finances, le ministère est engagé à soutenir les solutions les moins libérales. C'est donc la politique radicale et jacobine combattue jusqu'ici par les républicains progressistes, qui devient le drapeau arboré depuis hier sur le navire du gouvernement par le pilote lui-même. . .

“ Le chef d'un ministère de pure défense républicaine est devenu, bon gré mal gré, le chef d'un ministère radical-socialiste. Comment s'étonnerait-il que ceux-là mêmes qui étaient les mieux disposés à seconder ses efforts en vue de la pacification des esprits et des réformes républicaines possibles se trouvent dans la nécessité de combattre son programme politique? Comment s'étonnerait-il que ces républicains se refusent à lier à ce ministère le sort de la République et celui du parti républicain tout entier? ”

“ Les véritables amis de la France doivent faire des vœux pour que ce ministère de malheur succombe le plus tôt possible et cède place soit à un ministère Méline, soit à un ministère Ribot, soit à un ministère Deschanel. Mais on ne doit pas espérer que ceci arrivera avant la fin de l'Exposition.”

* * *

Les élections belges qui ont eu lieu le 27 mai dernier étaient d'une extrême importance, parce qu'elles inauguraient l'application du système de la représentation proportionnelle, adopté

par le parlement de Bruxelles après tant d'orageux débats et de crises constitutionnelles. La représentation proportionnelle a coûté la vie à deux ministères, et provoqué des troubles violents en dedans et en dehors de l'enceinte législative. C'est un mode électif très compliqué, trop compliqué pour que j'entreprenne de l'analyser ici. Disons simplement qu'il a pour objet de faire représenter les minorités. Je donnerai peut-être un aperçu de ce système dans une prochaine chronique.

Il excitait bien des alarmes dans le camp catholique. Un groupe important, dont l'éminent M. Woeste était le chef, l'avait combattu à outrance, parce qu'il redoutait d'y voir sombrer la majorité catholique qui a gouverné la Belgique depuis 1884. Heureusement l'événement n'a pas justifié ces patriotiques appréhensions. Le scrutin du 27 mai a élu quatre-vingt-cinq catholiques, trente-trois socialistes, trente-un libéraux, deux progressistes, et un socialiste chrétien. Le ministère catholique reste donc avec dix-huit voix de majorité! C'est une diminution considérable, et, à ce point de vue, les catholiques se trouvent moins forts qu'auparavant; mais c'est une majorité plus stable, plus à l'abri des coups de main, et sous ce rapport, ils sont peut-être plus solidement installés au pouvoir que jamais ils ne l'ont été précédemment. Somme toute, le résultat de ces élections est une glorieuse victoire pour nos frères de Belgique, et c'est ainsi qu'il est accueilli par la presse. Lisez par exemple ces aveux de la *Réforme*, organe radical :

Il ne faut point se le dissimuler — les chiffres l'établissent à l'évidence, — l'opinion cléricale, qui a sans doute rétrogradé sur quelques points isolés, a en somme, progressé sur l'ensemble, de façon très sensible. Les cléricaux reculent à Bruges, à Furnes-Dixmudes-Ostende, à Courtrai, à Audenarde, à Verviers, à Huy-Waremme, à Dinant-Philippeville, mais ils font des pas de géant à Bruxelles où ils obtiennent à eux seuls aujourd'hui autant de voix qu'ils en obtenaient, aux précédentes élections, unis aux indépendants; à Louvain où ils font reculer les socialistes de plusieurs milliers de voix; à St-Nicolas, à Termonde, à Alost, à Roulers-Thielt, à Ypres où ils entament incontestablement les libéraux, à Mons où ils montent de 18,555 voix à 21,242; à Soignies où ils gagnent 2,000 voix; à Thuin, à Charleroi même où ils en gagnent à peu près autant; à Neufchâteau-Virton où les libéraux rétrogradent; enfin à Malines et peut-être même à Turnhout. Et ce qui pouvait fort bien ne pas se produire sous le régime de la R. P., dans six de ces arrondissements, à Turnhout, à Bruxelles, à Louvain, à Termonde, à

Alost, à Mons, leurs progrès électoraux leur valent un siège de plus que ce que la R. P., étant donnés les chiffres antérieurs, leur permettait d'obtenir."

Dieu soit loué! Voilà au moins un pays d'Europe où le bien l'emporte sur le mal, et où l'élément catholique lutte, triomphe et gouverne!

* * *

L'Italie, elle aussi, a eu ses élections parlementaires. Elles ont eu lieu le trois juin. Le gouvernement Pellune en est sorti tellement affaibli, qu'il a dû donner sa démission. Voici un résumé des résultats: 271 ministériels, 89 membres de l'opposition constitutionnelle, 68 de l'extrême gauche, 8 indépendants, 39 ballottages et 33 résultats incertains. A Rome, le concours aux urnes a été faible, 12,372 électeurs seulement sur 22,530 inscrits ont voté! Les cinq députés sortants ont été réélus dans la ville éternelle. A Milan, les socialistes ont triomphé et emporté d'assaut les six divisions. M. Colombo, le président de la Chambre, a été battu.

Comme d'habitude, les catholiques se sont abstenus, se conformant ainsi au fameux mot d'ordre du Saint-Siège: "ne electore ne eleti." Voici ce qu'on lisait à ce propos dans une dépêche de Rome:

"L'*Osservatore Romano* dit que, dans certains milieux italiens on veut pousser les catholiques aux urnes politiques, en donnant à entendre que le "non expedit" ne constitue pas une défense de voter.

"Pour déjouer ces sophismes, l'*Osservatore Romano* publie la lettre adressée, au mois de mai 1895, par le Pape au cardinal-vicaire; cette lettre fait allusion à un décret de feu le cardinal Monaco la Valetta, grand pénitencier et secrétaire de la sainte Inquisition, décret rendu en date du 30 juillet 1880 et défendant aux catholiques la participation aux élections politiques.

"L'*Osservatore Romano* ajoute que rien n'est changé, et que la lettre du Pape et le décret du grand pénitencier gardent toute leur valeur."

* * *

Au Canada, les élections de la Colombie anglaise se sont terminées par l'écrasement du fameux Joe Martin. Il n'a pu faire

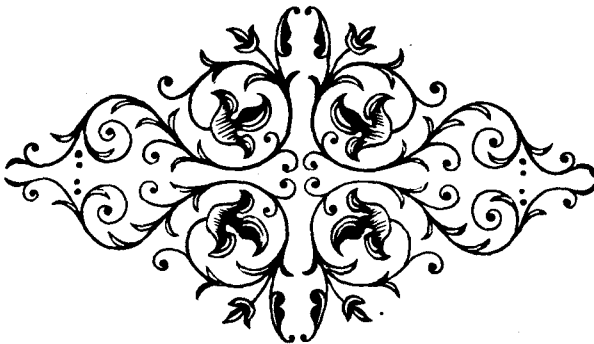
élire que 7 de ses partisans, sur 38 députés. Il a donné sa démission et a été remplacé par M. Dunsmuir, un des hommes les plus riches de la Colombie, qui a réussi à former un cabinet.

La conséquence de ces élections a été la révocation du lieutenant-gouverneur McInnes, qui avait violé toutes les règles constitutionnelles, d'abord en remplaçant d'office M. Turner au sortir d'une élection générale, et sans consulter la chambre, puis en appelant au pouvoir M. Martin, qui n'avait pas un seul député pour l'appuyer. Il était clair que si le peuple de la Colombie condamnait le gouvernement Martin, M. McInnes devait disparaître. Il n'a pas voulu donner sa démission, et il a été révoqué par le gouvernement Laurier qui l'avait nommé ! Il est remplacé par sir Henri Joly de Lotbinière, ministre de l'Intérieur, qui lui-même est remplacé dans le cabinet fédéral par M. Bernier, député de St-Hyacinthe. Le nouveau ministre est né en 1841. Il a fait ses études au séminaire de St-Hyacinthe. Il a été admis à la pratique du notariat en 1867. Il est directeur de la banque de St-Hyacinthe depuis un grand nombre d'années. Il représente St-Hyacinthe aux Communes depuis 1882.

La session fédérale ne paraît pas devoir se terminer avant la première semaine de juillet.

Ths Chapais.

Québec, 24 juin 1900.



A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Joseph Sèpet, avocat à la Cour d'Appel d'Aix, Président de la conférence Saint-Louis de Gonzague (1874-1898), par le P. J. ADAM, S. J. 1 vol. in-18 jésus, avec portrait. — Librairie Victor RETAUX, 82, rue Bonaparte, à Paris, et chez Beauchemin et Fils, à Montréal. Prix : 30 cts.

La *Vie de Joseph Sèpet* devrait être le "livre de chevet" de tous les jeunes gens. Son cœur a battu de tout ce qui fait tressaillir le cœur de la jeunesse de ces temps-ci. *Enfant, étudiant, soldat, jeune homme d'œuvres*, à chacun il peut dire : "J'étais comme vous."

* * *

Père Jean Charrnuau, de la compagnie de Jésus. Aux Armes ! 1 vol. in-18 jésus de 170 pages. Chez VICTOR RETAUX, Paris, 82, rue Bonaparte, et chez C. O. Beauchemin et Fils, à Montréal. Prix : 30 cts.

Lisez ce petit livre : il s'adresse aux chrétiens de tous âges et de toutes conditions, à tous ceux qui combattent ici-bas pour la couronne éternelle. *Pourquoi sommes-nous tentés ? Comment la tentation rend-elle gloire à Dieu ? Comment nous est-elle utile à nous-mêmes ? Que faut-il faire avant, pendant, après la tentation ?* Toutes ces questions si pratiques sont traitées par l'auteur avec beaucoup de méthode, de précision et de clarté. Un style alerte et vivant, qui sait mêler à propos le raisonnement et le récit, soutient jusqu'au bout l'attention du lecteur.

* * *

La loi de Cain, par SEIH. Un volume in-18 jésus. — VICTOR RETAUX, Libraire-Editeur, 82 rue Bonaparte, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et Fils, à Montréal. Prix : 40 cts.

Voici un livre prophétique : prophète de malheur, mais aussi de vérité, hélas ! si s'accomplit le nouvel attentat contre les libertés. **La Loi de Cain**, — on l'a deviné, — est celle qui, sous le masque de *stage scolaire*, veut arracher les âmes des jeunes croyants à la direction de leurs parents pour essayer de leur ravir la foi.

* * *

Qu'est-ce que la perfection chrétienne ? Petit Traité théorique avec des réflexions pratiques, par l'abbé Edmond Braun, aumônier. Un volume in-12, chez C. O. Beauchemin et Fils, à Montréal. Prix : 40 cts.

Voilà un petit livre qui ne manque pas d'originalité. Il est nouveau dans la manière dont l'auteur a conçu et traité son sujet. Ce n'est pourtant pas que M. l'aumônier Braun ait voulu enseigner des doctrines nouvelles concernant la perfection chrétienne ; il s'est seulement proposé d'en préciser davantage l'idée et de nous en donner une définition en règle, par genre prochain et différence spécifique. Nous devons reconnaître qu'il y a réussi.

* * *

L'Année de l'Eglise, 1899, par CH. EGREMENT, avec le concours de MM. J. de Araujo Lima, baron d'Avril, Paul Baugas, Léon Clugnet, J. de Cousanges, Georges Goyau, E. Horn, baron de Montenac, C. de Morawski, R. P. Piolet, S. J., RR. PP. Missionnaires, etc., etc. **Deuxième année.** 1 vol. in-12 de 660 pages. Librairie VICTOR LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et Fils, à Montréal. Prix : 85 cts.

Le nouveau volume de l'*Année de l'Eglise*, 1899, l'intéressante publication qu'a entreprise la maison Lecoffre, réalise un très notable progrès sur l'édition de 1898. Tout d'abord c'est le volume qui a été augmenté de plus d'un tiers, en même temps que le caractère a été modifié ; et c'est comme conséquence le développement donné à l'article sur le Saint-Siège et à certains pays d'Europe qui, dans l'édition de 1898, avaient été peut-être un peu brièvement traités.

Dès cette année nous trouvons des études très vivantes et très documentées sur les œuvres des Dominicains, des Jésuites, des Lazaristes, des Pères de Picpus, des Franciscains, etc... Les autres suivront et l'on aura ainsi peu à peu une histoire complète des missions catholiques qui n'existait pas. C'est là une heureuse initiative et appelée, nous en sommes sûrs, à un très grand succès.

Ajoutons, enfin, qu'une table alphabétique des noms propres termine avantageusement le volume et facilite les recherches.

* * *

Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle, par J. GUIBERT, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. Un fort vol. grand in-8, xl-725 pages. Prix : 6 francs. (Librairie Ch. Foussielgue, rue Cassette, 15, Paris.)

Ce livre vient à son heure. En effet, Léon XIII, en plaçant Jean-Baptiste de la Salle sur les autels, vient de le signaler à l'admiration et à l'imitation de tous les fidèles. Les chrétiens désireux de connaître la vie, les vertus et les œuvres du nouveau Saint français, ne pourront trouver une meilleure source d'informations que l'*Histoire écrite* par M. Guibert. Car l'auteur, en suivant scrupuleusement les règles du genre historique, représente le Saint tel qu'il fut dans son milieu, s'adaptant aux besoins de son époque, créant des institutions nouvelles pour répondre aux exigences sociales du temps, triomphant par une ténacité jamais démentie des difficultés que les circonstances ou les antipathies soulevaient contre lui.

On y voit tout ensemble se mouvoir le Saint et l'homme social ; le Saint trouve dans les œuvres qu'il fait un stimulant qui l'invite à progresser dans la vertu ; l'homme social trouve dans la prière et le sacrifice la fécondité de ses travaux. Précieuse leçon pour tous les temps, pour le nôtre surtout.

Cet important ouvrage, déjà honoré de la haute approbation de NN. SS. les archevêques des villes où travailla le Saint, Reims, Paris et Rouen, sera d'une lecture à la fois instructive, édifiante et attrayante.

L'espace nous manque pour rendre compte, comme ils le mériteraient, de tous les beaux et bons livres que nos librairies catholiques de France mettent au jour, de ce temps-ci. Signalons encore de la même librairie Chs Fousielgue : **Pensées d'un chrétien sur la vie morale**, par T. Crépon, conseiller à la cour de cassation. 1 vol. in-12, prix 75 cts, et le magnifique discours prononcé à Notre-Dame de Paris par le R. P. Coudé, S. J., sur **L'Eglise et L'Exposition**. 1 vol in-12, prix, 15 cts.

Puis c'est l'excellente librairie VICTOR RETAUX qui nous arrive avec deux charmants recueils de poésie : **A travers les âges**, récits et légendes, troisième

série, par le P. V. Delaporte, S. J.; et **Art et Roi**, poésies par le P. A. Brou, S. J. Les livres de vers ne sont pas rares, mais les livres de vraie poésie le sont. En voici deux où vibrent les accents de la plus fraîche poésie et nous ne saurions trop les recommander. Les récits et légendes du P. Delaporte sont d'ailleurs assez connus et goûtés, il suffit d'en signaler un nouveau recueil. La même librairie nous offre: **Vieira**, Biographie — Eloquence, par le Père Luiz Cabral, S. J. 1 vol. in-12. Prix : 50 cts.

L'Eglise ou le Christianisme vivant, par le Père J. Fontaine, S. J. 1 vol. in-12. Prix : 85 cts.

Les Enfants de la veuve, par Courmentin. 1 vol. in-12, prix, 85 cts; et une deuxième édition de **Madame Louise de France**, dont nous signalions la première édition il n'y a pas bien longtemps.

Si nous tournons maintenant nos yeux vers les éditeurs du Canada, nous trouverons que les publications y sont bien moins nombreuses. Toutefois, il en est deux dont nous voulons dire un mot à nos lecteurs, une pour en dire tout le bien que nous en pensons, l'autre pour flétrir, comme elle le mérite, la spéculation éhontée à laquelle se sont livrés ses éditeurs. Nous voulons parler de "**Montréal fin-de-siècle**", dont le style est pitoyable. Aussi ne porte-t-il pas de nom d'auteur. Et que dire de l'illustration? Il est des gravures qui, sous le prétexte d'être d'après une vieille gravure, sont à peu près invisibles. Tel: "Montréal vu de la côte du Beaver Hall en 1800". Ailleurs, on ne s'est même pas donné la peine de donner la véritable vue que signale la légende au-dessous. Ainsi à la page 46 on a représenté l'intérieur d'une église quelconque, protestante, si nous ne nous trompons pas, et l'on a crânement mis au-dessous: "**Intérieur de l'église du Gesù**". Il est impossible de se moquer plus ouvertement de ses lecteurs et surtout de ses souscripteurs, car l'ouvrage a été publié par souscription. C'est certainement une publication *fin-de-siècle* et il est étonnant que les imprimeurs aient consenti à y mettre leur nom. Est-ce que par hasard on se serait dit que c'était tout ce qu'il fallait pour la *race inférieure*?

Laissons cette œuvre détestable et les malheureux souscripteurs qui se sont laissé flouer, pour tourner nos regards vers une œuvre dont la *race supérieure* est incapable.

Ce livre aussi n'est pas signé, mais c'est pour une raison qui élève l'auteur. Il pratique l'*ama nescire* de l'auteur de l'*Imitation* et nous donne une œuvre admirable, la **Vie de mère Gamelin**, fondatrice et première supérieure des Sœurs de la charité de la Providence, 1 vol. in-8 sorti des presses de M.M. Eusèbe Senécal & Cie, et que l'on peut se procurer dans toutes les maisons de la Providence et chez nos libraires.

Il raconte l'admirable vie de cette jeune veuve de vingt et quelques années, qui se consacre au service des pauvres et dont l'œuvre commencée sans ressources pécuniaires, compte aujourd'hui 73 maisons et 944 religieuses. Il est raconté, à la fin du volume, plusieurs guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la mère Gamelin; mais le miracle le plus étonnant, n'est-il pas cette croissance si rapide d'une œuvre qui a eu de si humbles débuts, et l'existence de ces immenses et si nombreuses maisons de charité, sans autres ressources que la charité et l'obole des humbles et même des pauvres? Lisez, chers lecteurs, cette œuvre d'une humble, elle est très bien faite et d'autant plus intéressante, qu'elle raconte une institution exclusivement canadienne. Toutes nos autres communautés, dont les œuvres sont admirables aussi, nous viennent des vieux pays, mais celle-ci a pris naissance au milieu de nous, il y a à peine 60 ans; c'est une Canadienne qui l'a fondée, secondée par un saint évêque bien canadien lui aussi.